

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9409

Mardi 7 Septembre 2021

Driss Lachguar : Qu'il soit à l'opposition ou dans la gestion des affaires publiques, l'USFP a toujours fait preuve d'un dévouement sans faille au service du pays

Lors du 9^{ème} Congrès, l'USFP avait déjà formulé le constat de la caducité du modèle de développement alors en cours

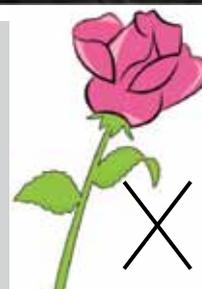
Lire pages 12-13



Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

Pôle sociétal



Pages 14-15-16-17-18-19-20-21

Participation du Maroc aux travaux de la 47^{ème} session de la Conférence arabe du travail au Caire

Actualité

Les travaux de la 47^{ème} session de la Conférence arabe du travail ont débuté, dimanche au Caire, avec la participation de ministres du Travail et de représentants d'organisations patronales et syndicales des pays arabes, dont le Maroc.

Le Maroc est représenté à cette conférence, qui se poursuivra jusqu'au 12 septembre, par une délégation composée du secrétaire général du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, Noureddine Benkhalil, et des représentants de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération des Chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services (FCMCIS), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et de l'Union marocaine du travail (UMT).

La rencontre offre l'occasion pour un dialogue social constructif entre les trois parties de la production, indiquent les organisateurs qui soulignent que les plans de relance post-pandémie devraient être élaborés de façon conjointe au niveau arabe.

La conférence examinera un rapport de l'Organisation arabe du travail intitulé "Entrepreneuriat et petits projets: la voie du développement durable et de l'autonomisation", qui comprend plusieurs sections, notamment le rôle de l'entrepreneuriat dans les questions de développement durable, le développement du système d'éducation et de



qualification professionnelle pour la création des futurs entrepreneurs, les opportunités et défis pour faire progresser l'entrepreneuriat dans le monde arabe, la situation de l'entrepreneuriat et des petits projets après la pandémie de Covid-19, outre les défis auxquels le secteur de l'entrepreneuriat est confronté.

Le rapport aborde également les moyens de soutenir la continuité des

affaires, de créer un environnement propice à l'innovation et à la créativité, de combler les lacunes en matière de compétences, de réformer les systèmes éducatifs, de consolider l'infrastructure technologique et de souligner l'importance de promouvoir l'intégration économique arabe.

L'impact du développement technologique sur l'environnement de travail et les difficultés auxquelles les pays

arabes sont confrontés dans la transformation numérique, particulièrement à l'ère post-Covid, figurent également à l'ordre du jour de cette conférence, qui sera ponctuée par la constitution de plusieurs organes de l'Organisation arabe du travail, à savoir le Conseil d'administration, l'Autorité de contrôle financier et administratif, le Comité des libertés syndicales et la Commission du travail de la femme

L'USMBA de Fès, une nouvelle consécration sur la voie de l'excellence scientifique



L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (USMBA), qui a fait à maintes reprises son entrée dans le palmarès du prestigieux classement "Times Higher Education Impact Rankings (THE)", vient de confirmer encore une fois sa position de leader à l'échelle nationale en matière de qualité de formation, de recherche scientifique et de rayonnement à l'international.

L'USMBA, qui caracole en tête des universités marocaines dans ce palmarès pour

la 4^{ème} année consécutive, devance les Universités Ibn Tofail de Kénitra, Hassan 1^{er} d'Oujda, Hassan II de Casablanca, Cadi Ayyad de Marrakech et Mohammed V de Rabat.

L'Université de Fès, désormais leader national de l'enseignement supérieur public, a aussi bel et bien tiré son épingle du jeu à l'échelle internationale en se situant dans la catégorie (801-1000) parmi les 2.112 meilleurs établissements universitaires au monde.

Le président de l'USMBA, Redouane

Mrabet, a souligné, à cet effet, dans un entretien à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP, que parmi les cinq indicateurs majeurs pris en compte dans ce prestigieux classement, l'université a largement progressé dans les catégories formation, recherche scientifique, transfert du savoir et visibilité à l'international.

L'USMBA est présente en force dans ce classement international depuis six ans, a-t-il rappelé, mettant en valeur la hausse régulière des publications scientifiques annuelles indexées de l'université et la politique d'encouragement de la recherche scientifique dans toutes les disciplines.

Il s'agit, a-t-il dit, de la mise en place d'une politique volontariste mise en place par l'université avec l'accompagnement du conseil de l'université et des directeurs des facultés, des instituts et des écoles de l'USMBA.

Le président de l'USMBA a aussi fait savoir qu'il sera procédé juste après la rentrée universitaire au lancement des assises de l'innovation pédagogique axées sur tous les volets de la formation, dont la formation continue, la formation à distance et la formation à vie.

L'Université de Fès vient de se doter d'une Chaire de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(UNESCO) dans le domaine de la formation tout au long de la vie, a-t-il indiqué tout en mettant l'accent sur les défis que doit relever l'université, particulièrement le renforcement des relations de partenariat avec le tissu industriel et national pour aller de l'avant et valoriser la production scientifique et les recherches universitaires.

M. Mrabet a également mis en évidence la politique de l'innovation et de la recherche scientifique de l'université, notant que l'accroissement des brevets d'invention varie de 30 à 50 annuellement.

Le président de l'USMBA a par la même occasion fait part de sa "fierté et satisfaction" quant à l'obtention de prestigieux classements des universités mondiales, appelant les enseignants-chercheurs et les étudiants doctorants, toutes disciplines confondues, à booster son attractivité à l'international, en tant que destination de choix pour les étudiants marocains et étrangers en matière de formation, de recherche et d'innovation.

Créée en 1975, l'USMBA compte 13 établissements d'enseignement supérieur, un institut des sciences du sport et sept centres communs. Ils sont répartis sur quatre sites universitaires : Agdal-Fès, Sais-Fès, Bensouda-Fès et Taza, outre un cinquième campus en cours de création à Taouinate.



La vague de chaleur se poursuivra jusqu'à vendredi prochain

Un temps chaud d'un niveau de vigilance orange est prévu du lundi au vendredi dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé lundi la Direction générale de la météorologie (DGM) dans un bulletin d'alerte météorologique.

Ainsi, des températures variant entre 36 et 41°C concernent, lundi et mardi, les provinces de Beni Mellal, Larache, Boulemane, Chichaoua, El Hajeb, Errachidia, Oujda, Taza, Guercif, Fès, Fquih Ben Salah, Sefrou, Ifrane, Inezgane-Aït Melloul, Khemisset, Kou-

ribga, Meknès, Moulay Yacoub, Ouezzane, Rehamna, Sidi Ifni, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Taounate et Youssoufia, a précisé la DGM, ajoutant que des températures de 42 à 44 °C concernent, durant la même période, Settat, El Kelaa des Sraghna et Marrakech. Le même phénomène (de 42 à 45 °C) intéressera, du lundi au vendredi, les provinces d'Aousserd, Assa-Zag, Es-Semara, Guelmim, Oued Ed-Dahab, Tata, Zagora, Tan Tan et Taroudant, a conclu la même source.

Chez les voisins, le ridicule ne tue point

Alger se fend d'un drôle d'envoyé spécial

Encore une fois, le régime algérien se laisse aller dans ses divagations interminables. La dernière en date est la décision du président Abdelmajid Teboune de créer «sept postes d'envoyés spéciaux, sous l'autorité directe du ministre des Affaires étrangères, chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie sur sept axes d'efforts essentiels reflétant ses intérêts et ses priorités».

En fait, on s'attendait à ce que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, nomme son nouvel envoyé personnel au Sahara marocain, poste vacant depuis la démission du diplomate allemand Horst Köhler, mais c'est le président algérien lui-même

qui vient de nommer un «envoyé spécial algérien chargé du Sahara et du Maghreb», en la personne d'Amar Belani, connu pour son hostilité maladroite à l'égard du Maroc et de son intégrité territoriale.

Justifiant le choix de Belani pour ce poste, un porte-voix de la propagande du régime sénile algérien, TSA, a affirmé dans un article publié dimanche 5 septembre, que «de tous les diplomates algériens, Belani est peut-être celui qui s'est exprimé le plus sur la question sahraouie et les relations avec le Maroc ces dernières années». Et de se vanter : «Sur la question précise du conflit au Sahara, il est considéré comme un partisan de la ligne dure vis-à-vis du Maroc et un défenseur acharné de la

position de l'Algérie et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

«Dans ce contexte de graves tensions avec le Maroc qui ont débouché sur la mesure extrême de rupture des relations diplomatiques, prise par l'Algérie le 24 août dernier, Amar Belani est incontestablement l'homme de la situation», a encore souligné ce site propagandiste algérien.

«Le régime algérien veut à tout prix redorer le blason de sa diplomatie agonisante. Par la nomination de Ramtane Lamamra une nouvelle fois à la tête du ministère des Affaires étrangères, la rupture des relations avec le Maroc, les nouvelles nominations et le vaste mouvement diplomatique, le régime, dont la légitimité est

contestée par les Algériens, veut montrer à l'opinion publique qu'il est de retour sur la scène internationale», a déclaré un expert des relations entre le Maroc et l'Algérie. Et de poser une myriade de questions : «Avec qui va se réunir Amar Belani ? Le Maroc avec lequel le régime algérien a rompu ses relations diplomatiques ? Avec l'Union africaine qui affirme l'exclusivité de l'ONU sur la question du Sahara marocain ? Avec le Conseil de sécurité qui considère que le plan d'autonomie présenté par le Maroc est crédible et réaliste ?».

«Par cette nomination, le régime d'Alger fait encore une fois preuve d'une cécité la plus totale», a ajouté l'expert marocain.

Outre Amar Belani, chargé

de la question du Sahara et des pays du Maghreb, le président algérien a nommé également Ahmed Benyamina, chargé des questions de sécurité internationale; Boudjemaa Delmi, chargé des questions africaines, en particulier de la géostratégie de l'espace sahélo-saharien et de la présidence du comité de suivi de l'application de l'accord d'Alger sur la paix et la réconciliation au Mali; Taos Haddadi-Djellouli, chargée de la communauté nationale établie à l'étranger; Abdelkrim Harchaoui, chargé de la diplomatie économique; Noureddine Aouam, chargé des pays arabes; et Leila Zerrougui, chargée des grands partenariats internationaux.

Mourad Tabet

La vaccination se déroule dans des conditions normales à Khémisset

Rencontre de communication pour réussir l'opération de vaccination des élèves à Ouezzane

La délégation provinciale du ministère de la Santé de Khémisset a assuré, dimanche, que l'opération de vaccination des élèves âgés de 12 à 17 ans se déploie dans des conditions normales et suscite une grande affluence auprès des familles dans la province.

Réagissant à une vidéo où deux personnes prétendent qu'un élève serait décédé directement après avoir reçu la première dose du vaccin, la délégation a affirmé dans un communiqué qu'il s'agit d'une information «complètement erronée».

La délégation souligne qu'elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes concernées, appelant à ne pas donner de crédit à ce genre d'allégations sans fondement. Les responsables de la propagation de ces informations erronées cherchent à semer la brouille autour de l'opération de vaccination, dont l'importance est primordiale pour la protection des élèves et de leurs familles contre le nouveau coronavirus, conclut le communiqué.

Par ailleurs, une rencontre de coordination et de communication

s'est tenue à Ouezzane entre les responsables de la direction provinciale de l'Éducation nationale et des associations des parents et tuteurs d'élèves, pour conjuguer les efforts déployés, en vue de réussir l'opération de vaccination anti-Covid 19 des élèves et d'assurer une rentrée scolaire sûre.

Cette manifestation, à laquelle ont pris part les responsables provinciaux de la Fédération nationale des associations des parents et tuteurs d'élèves et de la Fédération provinciale des associations des parents et tuteurs d'élèves, a été une occasion pour aborder les nouveautés de la rentrée scolaire 2021-2022.

La direction provinciale de l'Éducation nationale a souligné, dans un communiqué, que cette rencontre de coordination s'inscrit dans le cadre de la mobilisation et la communication avec tous les acteurs, les intervenants et les partenaires, afin de réussir la rentrée scolaire, et d'examiner les nouveautés liées au domaine éducatif et les mesures adoptées pour assurer la réussite de l'opération de vaccination et une rentrée scolaire sûre.

A cette occasion, la directrice provinciale de l'Éducation nationale a



Ouezzane, Khadija Benabdeslam, a souligné l'importance du rôle des associations des parents et tuteurs d'élèves et leur contribution à la réussite des mesures relatives à la rentrée scolaire et de l'opération de vaccination, qui a été lancée dans huit centres au niveau de la province, appelant tous les intervenants à poursuivre leurs ef-

forts pour assurer une rentrée scolaire sûre.

Elle a également mis l'accent sur le rôle de ces associations dans la mobilisation et la sensibilisation, à même de préserver la sécurité et la santé des apprenants, et leur contribution à la désinfection des installations et aux blissements scolaires, et à l'activation

des rôles de la vie scolaire au cours des deux dernières années.

Cette réunion de coordination a été marquée par la présentation d'un exposé, par le chef du service de planification et de la carte scolaire, sur le programme d'action annuelle de la direction, appuyé de statistiques sur la rentrée scolaire.

Le henné à Tazarine

Un levier de développement économique et patrimoine culturel

Société



La culture du henné à Tazarine, dans la province de Zagora, constitue un véritable levier de développement économique et un vecteur de promotion d'un patri-

moine culturel et civilisationnel ancestral.

Cultivé sur une superficie de près de 4.000 Ha dans cette région du Royaume, le henné est un arbuste dont les feuilles séchées sont utilisées comme produit tinctorial, cosmétique et parfois médicinal. Il est employé aussi dans la parfumerie.

Ce secteur d'activité agricole a connu, ces dernières années, un grand essor dans cette zone oasienne de la région de Drâa-Tafilalet, grâce à des initiatives tant en amont qu'en aval de la chaîne de valeur, dont l'objectif notamment est la valorisation et la labellisation de ce produit de terroir.

L'organisation des agriculteurs-producteurs du henné dans le cadre de coopératives, ainsi que de Groupements d'intérêt économique (GIE) a été parmi les initiatives entreprises pour mieux encadrer les acteurs de ce secteur, renforcer leurs capacités et atteindre des objectifs durables de production, satisfaisants en quantité et en qualité et permettant d'avoir un niveau de compétitivité durable sur le marché.

Parmi les structures actives dans ce domaine figure la coopérative agricole Aitmatan à la commune de Tazarine qui fournit des efforts importants pour développer la filière du henné et renforcer sa contribution à la dynamique socio-économique locale.

Le président de cette coopérative, Brahim El Metyry, a indiqué que la culture du henné à Tazarine est liée à un savoir-faire local ancestral, soulignant que cette plante herbacée peut être récoltée jusqu'à quatre fois par an entre les mois de mai et novembre après la floraison. Il a fait savoir, dans une déclaration à la MAP, que les parcelles destinées à cette plantation font l'objet de travaux intenses chaque année, notamment pour le nivellement, l'irrigation par planches, le repiquage ou le nettoyage.

M. El Metyry a relevé que le henné donné, en général, 3 coupes par an à partir du mois de mai, alors qu'une 4^{ème} est possible lorsque les conditions sont très favorables, ajoutant que les rendements varient entre 1 et 1,8 tonne par Ha.

Il a relevé que la culture du henné

à Tazarine, qui est liée à un savoir-faire local légué de père en fils, joue un rôle socioéconomique important comme étant la principale source de revenu pour la grande majorité des agriculteurs de cette région oasienne, se félicitant de son rôle essentiel aussi en matière de développement durable.

M.El Metyry a indiqué que la coopérative agricole Aitmatan, qui a été créée en 2014, a pour objectif principal de valoriser le henné de Tazarine en tant que produit de terroir labellisé, ainsi que d'œuvrer pour la préservation des caractéristiques qui font sa particularité.

Formée d'hommes et de femmes, la coopérative a participé à plusieurs salons nationaux et internationaux, notamment en France et aux Emirats Arabes Unis, a-t-il poursuivi, ajoutant que cette structure œuvre actuellement pour le renforcement de l'utilisation des engrais bio dans la culture du henné à Tazarine.

M. El Metyry a noté que la coopérative agricole Aitmatan, qui dispose d'une unité de stockage et de conditionnement du henné, œuvre aussi dans le domaine de l'encadrement des agriculteurs tout au long des étapes de production.

Il a rappelé que la coopérative a bénéficié de l'appui notamment de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDOZA). M.El Metyry a souligné aussi que la coopérative a conclu un partenariat avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) en matière de production et de valorisation du henné.

Il a mis en exergue l'importance de la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs concernés pour renforcer la dynamique imprimée à la filière du henné à Tazarine, relever ses défis et répondre à la nécessité de développer tous les sous-secteurs liés à l'écosystème oasien.

“

Le henné donne 3 coupes par an à partir du mois de mai, alors qu'une 4^{ème} est possible lorsque les conditions sont très favorables

La restauration scolaire au centre d'une réunion de l'AREF Souss-Massa

La restauration scolaire a été au centre d'une réunion de coordination tenue, récemment à Agadir au siège de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Souss-Massa.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'AREF de Souss-Massa, Mohamed Jai Mansouri, a passé en revue le système de restauration scolaire à Souss-Massa, notant qu'il s'agit d'une expérience pilote au niveau national, indique un communiqué de l'AREF.

Le responsable pédagogique a fait remarquer que ce nouveau système de cantine scolaire a été testé pendant toute une année au

niveau de la direction provinciale de l'éducation nationale d'Inezgane-Ait Melloul et a été suivi d'une évaluation scientifique.

Cette nouvelle expérience qui a été louée par les autorités locales, les parents d'élèves et les acteurs pédagogiques, a été généralisée progressivement dans toute la région, a noté M.Mansouri, relevant qu'après la réussite de ce système de cantine, un guide de restauration qui s'étale sur plus de 100 pages, a été élaboré dans l'optique de le généraliser au niveau national.

A noter que l'AREF de Souss-Massa veillera à généraliser ce service dans les internats à partir du 10 septembre courant.



Le ras-le-bol de Béni Tadjit

Assez ! Baraka, safi, khlass !



D’importantes élections auront lieu en ce début de septembre au Maroc. Elles occasionnent une profusion de promesses, souvent farfelues, émises dans l’espoir de séduire les électeurs et obtenir le sésame magique qui ouvre les portes les plus infranchissables et offre le maroquin et tous les avantages qui vont avec. Hélas, les promesses n’engagent que ceux qui les écoutent et ne traduisent que très rarement, l’envie sincère d’œuvrer pour le bien des citoyens.

Maintenir le calendrier électoral dans le contexte pandémique actuel peut être interprété comme un acte de résilience et de confiance en un lendemain meilleur. Toutefois, ce choix assumé par le gouvernement marocain pose des interrogations essentielles : Pourquoi cette précipitation alors que le virus dévastateur reprend du poil de la bête et impose une quatrième déferlante ? Comment organiser une vraie campagne de proximité sans mettre en péril la vie des citoyens ? Comment permettre aux électeurs de voter alors que la mobilité entre les localités est strictement contrôlée pour des raisons sanitaires évidentes ? N’est-il pas plus judicieux de reconduire les élus en place pour quelques mois, le temps d’une réelle éclaircie sanitaire ? La démocratie se construit, certes, dans la difficulté mais il y est des moments où le salut collectif immédiat impose son calendrier. Et c’est le cas en ces temps de Covid aux multiples variants.

Après ce bref constat que partagent de très nombreux citoyens, il est

temps de recentrer les propos sur Béni Tadjit, à laquelle ce papier est réservé. Cette commune de l’Oriental subit, au moins depuis l’indépendance, une marginalisation effroyablement injuste. Le poids des privations dont souffre la population a fini par la décourager sans pour autant la dépouiller de sa fierté légendaire. Elle continue à creuser les entrailles de la montagne de Boudhar pour un salaire de misère, à se brûler la peau sous le soleil des hamadas pour faire paître un maigre cheptel et à défier le chergui et les sécheresses cycliques pour sauvegarder une agriculture nourricière vitale. En un mot, elle trime jour après jour pour survivre dans un milieu très hostile sans le soutien de quiconque.

Mais à l’instar de toutes les communes du Maroc, Béni Tadjit retrouve subitement toute sa place dans les agendas de partis politiques à l’occasion de chaque consultation électorale. Nombreux sont ceux qui ont soit effectué des visites sur le terrain pour tenter d’amadouer l’électeur et obtenir son vote, soit inondé les ruelles avec leur propagande polychrome qui contraste avec l’ocre dominant.

Béni Tadjit n’en veut plus de ces invasions cycliques qui, une fois la fièvre électorale retombée, laissent les habitants emprisonnés de leurs soucis quotidiens faits de misère, d’inactivité, d’absence d’équipements essentiels et de perspectives d’avenir.

Elle en a assez de cette hypocrisie grossièrement enrobée de fausses promesses et de quelques billets de banque. Elle n’en peut plus de la "dithamisation" du vote pour reprendre

le néologisme d’un éditorialiste marocain bien informé. Pratique affectuonnée par quelques partis rompus à la tâche.

Certaines formations donnent même l’impression qu’elles vivent hors sol, complètement déconnectées de la réalité du terrain. Pire, les candidats qu’elles présentent ne cessent de changer de couleur politique au grès des vents tellement ils sont dépourvus de culture et de convictions en la matière. C’est justement le cas du parlementaire sortant qui après avoir été soutenu et élu sous l’étiquette PJD, retourne sa veste pour tenter d’obtenir une seconde mandature sous les couleurs du Mouvement populaire. Un papillonnage électoral qui témoigne de l’extrême insignifiance de ses convictions politiques. La vacuité des années de sa mandature y est pour beaucoup. Son bilan est effroyablement nul à l’exception de son acharnement à réaliser ses propres et fructueux projets.

Puis, il y a la pépinière de Kadimoun wa kadiroun imaginée par le bureau politique de ce mouvement et qui consiste à soutenir, de façon éphémère, des candidats d’obédiences politiques opposées allant de la gauche à la droite. Une position étrange qui rappelle l’objectif de la bénédiction pontificale "urbi et orbi" et qui tend, en fin d’analyse, à faire jaillir ou à confirmer la figure d’un leader indispensable. Une démarche insidieuse qui cache une latente OPA politique.

Les joutes électorales à Béni Tadjit se caractérisent, également, par l’impact de l’appartenance tribale sur

le choix des électeurs. L’élite locale dont les échecs, le clientélisme et l’immobilisme se confirment depuis des décades n’est que l’expression d’une émulation entre tribus rivales (Aït Mzat, Aït Yacoub, Aït Aïssa...). Le vote des électeurs est souvent influencé par le lien tribal, réel ou supposé, qui relie le votant au candidat.

Puis enfin, il y a les jeunes désœuvrés de la commune et ses alentours et dont le parcours de formation s’est couronné par l’obtention de diplômes universitaires. Ces jeunes qui ont grandi dans un milieu fait de privations et de misère ont fini par adopter des idées gauchistes radicales. Ils appartiennent en majorité, consciemment ou non, à la mouvance des Quaidiyyin, ou les «partisans de la base». Enfermés dans un imaginaire idéal, voire idéal, profondément remis en question par les expériences historiques à travers le monde en raison de ses tares et sa désadaptation à la réalité sociale, ils manifestent quasi quotidiennement et luttent pour des causes certes justes mais qui restent, cependant, à des années-lumières des préoccupations des habitants. C’est profondément regrettable que ces têtes pensantes ne s’investissent pas autrement en agissant pour le bien de Béni Tadjit avant de vouloir changer le monde.

Béni Tadjit n’en peut plus de tous ces acteurs politiques qui l’enferment dans des cages idéologiques ou tribales anachroniques. Elle a besoin de citoyens qui se lèvent le matin avec l’envie d’agir pour leur quartier, pour leur ville. L’Etat n’a, certes, rien tenté de concret pour stimuler le changement et mettre fin à la marginalisation de la région. Mais, il ne peut pas tout faire non plus. Il revient à la société civile de retrousser les manches et de s’impliquer effectivement dans la vie de la cité. La table servie ne descendra ni du ciel ni de Rabat ! Béni Tadjit s’en sortira grâce à ses hommes et ses femmes. Cet heureux événement aura lieu le jour où chacun mettra l’intérêt général au-dessus de toute autre considération. Oui, Béni Tadjit le mérite bien.

Mohamed LMOUBARIKI
Historien résidant en France





Le Texas débordé par le variant Delta *Des patients bloqués dans les hôpitaux ruraux*



Daniel Wilkinson, 46 ans, a survécu à deux missions de 12 et 15 mois en Afghanistan mais il est mort au Texas le 22 août d'un simple calcul biliaire, après une lente détérioration de son état sous les yeux des médecins.

Il vivait pourtant à une heure et demie en voiture (ou 30 minutes d'hélicoptère) de Houston, une des capitales mondiales de la médecine. Mais le système de santé texan est tout simplement débordé par les contaminations du variant Delta du Covid-19.

Dans cet Etat, l'un des plus riches de la première puissance mondiale, 14.700 personnes étaient hospitalisées le 1er septembre, soit presque autant que lors du record de janvier dernier

(14.900 personnes). "Nos hôpitaux sont quasi-pleins", confirme Roberta Schwartz, vice-présidente exécutive du Houston Methodist Hospital, un groupe hospitalier local. "Lors des vagues précédentes, nous avions un peu plus de 750 patients. A présent, nous en avons entre 820 et 850".

Faute de place, une salle de réunion a été transformée en unité de soins. Les cliniques rurales doivent donc garder des malades qu'elles ne sont pas équipées pour soigner.

Le 21 août, Daniel Wilkinson a été admis dans le seul hôpital de son comté, à un pâté de maisons de chez lui, dans la bougade de Bellville, 4.000 habitants. N'ayant pas les moyens de réaliser l'intervention nécessaire pour

le sauver, l'établissement a tout de suite cherché à organiser son transfert en hélicoptère, une procédure de routine qui prend généralement une trentaine de minutes. "Notre équipe et notre médecin ont travaillé sans pause pendant plus de six heures pour essayer d'obtenir ce transfert", se désole Daniel Bonk Fache, le PDG du Bellville Medical Center. Désespéré, le médecin urgentiste est même "allé sur Facebook pour essayer de lui obtenir son transfert".

Un médecin a proposé de prendre le patient dans son hôpital près d'Austin, la capitale, avant de se raviser cinq minutes plus tard : plus de place. "Tous les jours, nous recevons des appels de responsables d'hôpitaux ruraux qui es-

saient désespérément de trouver où envoyer leurs patients", explique à l'AFP John Henderson, président de l'association Torch, qui regroupe ces établissements. Immense, le Texas en compte 158, soit plus que tout autre Etat.

Selon lui, malheureusement, le cas de Daniel Wilkinson n'est pas isolé : "Pas un jour n'est passé cette semaine sans que nous ayons eu une situation qui se termine mal, avec la mort d'un patient", poursuit John Henderson. Le personnel hospitalier se sent à la fois impuissant et débordé par cette quête désespérée. "Cela prend des heures, si ce n'est la journée entière, d'appeler tous les hôpitaux de tout l'Etat du Texas pour trouver quelqu'un qui ac-

cepte notre patient", explique Renee Poulter, qui gère l'équipe d'infirmiers de Bellville.

L'hôpital n'est pas supposé avoir d'unité de soins intensifs. Pourtant, comme tant d'autres, il doit faire comme si. "Nous avons un patient dans un état critique dans notre hôpital de campagne. Positif au Covid, il a besoin de soins intensifs et on s'occupe de lui depuis 11 jours parce que nous n'avons pas pu lui trouver un centre avec un niveau de soin supérieur!", poursuit Renee Poulter.

Pour pallier l'urgence, le Texas fournit à ces hôpitaux ruraux des respirateurs, de l'oxygène et des anticorps monoclonaux qui aident à stabiliser les patients. Le gouvernement aide aussi à faire venir des infirmières d'autres Etats. Deux ont posé leurs valises dans un hôtel de la région et ont commencé à travailler à Bellville mercredi, au grand soulagement de l'équipe. L'une vient de Pennsylvanie, l'autre d'Alabama. Elles assurent chacune six gardes par semaine.

Depuis sa chambre, Carmella termine son repas en présence de son mari. Habitante de Bellville, elle a été victime d'un infarctus la veille. "Je suis venue ici, ils ont fait ce qu'ils pouvaient mais ils sont débordés. Ils ont essayé de me transférer ailleurs, mais personne ne voulait me prendre. De ce que j'ai compris, personne ne part d'ici!", explique la dame à l'oeil malicieux.

Son état s'est finalement amélioré et son transfert n'est plus nécessaire. Bientôt, elle pourra rentrer chez elle. La mère de Daniel Wilkinson, elle, a lancé un appel aux dons sur le site GoFundMe pour couvrir les frais liés à son décès.

Un fils de l'ancien président libyen libéré *Que reste-t-il du clan Kadhafi ?*

L'un des fils de l'ex-dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Saadi, un ex-footballeur à la réputation de playboy, détenu dans une prison de Tripoli pendant sept ans a été libéré. Que reste-t-il du clan Kadhafi plus de dix ans après la révolution qui a chassé du pouvoir le dictateur? Dans le sillage du Printemps arabe et après 42 ans d'un pouvoir sans partage, Mouammar Kadhafi et ses proches sont tombés en 2011 sous le coup d'un soulèvement populaire, éliminés, emprisonnés ou forcés à l'exil.

Lancée en février 2011, la révolution libyenne connaît son dénouement en octobre de la même année avec la mort du mégalomane dictateur tué par des rebelles. Sa

chute entraîne celle de ses proches, acteurs clés de l'ex-régime. Trois de ses fils, Mouatassim, Seif al-Arab et Khamis, sont tués pendant la révolution. Khamis avait joué un rôle important dans la répression de la révolution à Benghazi (est), berceau de la révolution.

Seul fils né du premier mariage du colonel et décrit comme influent et discret, l'ainé Mohamed (51 ans) s'est réfugié en 2011 en Algérie voisine. Il s'est ensuite vu accorder l'asile à Oman, tout comme sa sœur Aïcha, une avocate de 45 ans. Son frère Saadi (47 ans), un ex-footballeur à la réputation de playboy, a tenté sans succès une carrière professionnelle en Italie avant de diriger une unité d'élite de l'armée. Réfugié

au Niger après la révolution, il a été extradé en 2014 vers Tripoli où il a été emprisonné. Le dimanche 5 septembre, la justice a annoncé sa libération à la suite d'une décision de justice datant de plusieurs années, sans dire s'il a quitté la Libye.

Mais des médias locaux ont indiqué qu'il était déjà parti sur un vol en direction de la Turquie. Hannibal (46 ans), un rebelle excentrique qui a eu des démêlés judiciaires en France et en Suisse dans les années 2000, s'est d'abord réfugié en Algérie avant d'aller au Liban pour rejoindre son épouse, une mannequin libanaise. Il a été arrêté en 2015 et y est emprisonné depuis. Le sort de Seif al-Islam (49 ans), qui a longtemps fait figure de successeur à son père, reste

un mystère.

Fin juillet dernier, il est réapparu pour la première fois depuis des années, lors d'une rare interview au New York Times au cours de laquelle il a évoqué une candidature à la présidentielle censée avoir lieu en décembre 2021.

Capturé en novembre 2011 par un groupe armé de Zenten, au sud-ouest de Tripoli, Seif al-Islam a été condamné à mort en 2015 à l'issue d'un procès expéditif. Mais le groupe le détenant a refusé de le livrer aux autorités de Tripoli ou à la Cour pénale internationale (CPI), qui le recherche pour des accusations de crimes contre l'humanité.

Sa trace s'est évaporée après l'annonce en juin 2017 de sa libération -

jamais confirmée - par le même groupe armé. La CPI a cependant déclaré l'avoir localisé à Zenten fin 2019. Restée dans l'ombre de Mouammar Kadhafi, sa seconde épouse Safia s'est exilée à Oman où elle a régulièrement demandé à pouvoir regagner son pays. Des appels restés sans réponse, malgré l'influence de sa tribu en Cyrénaïque, la grande région de l'Est.

S'agissant de la tribu du dictateur, les Qadhafis, répartie sur Syrte (nord-est) et un peu plus au sud, elle a "souffert" du régime Kadhafi et plusieurs de ses membres qui lui avaient exprimé leur opposition avaient fini en prison, selon le professeur de droit libyen Amani al-Hejri.

Les putschistes guinéens convoquent autoritairement les anciens ministres



Les putschistes guinéens qui ont capturé le président Alpha Condé et annoncé la dissolution des institutions devaient en dire plus lundi sur leur plan de marche après un coup d'Etat largement condamné par la communauté internationale mais salué par des scènes de liesse à Conakry.

Les putschistes ont convoqué les ministres sortants et les présidents des institutions à une réunion lundi à 11H00 (locales et

GMT) au Palais du peuple, siège du Parlement, dans un format qu'ils n'ont pas précisé. "Tout refus de se présenter sera considéré comme une rébellion", ont-ils prévenu.

Les forces spéciales guinéennes conduites par leur commandant, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, disent, images à l'appui, avoir capturé le chef de l'Etat pour mettre fin à "la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique" ou encore

"l'instrumentalisation de la justice (et) le piétinement des droits des citoyens".

Une vidéo saisissante de M. Condé, diffusée par les putschistes, le montre calme, mais défait en jeans et chemise dans un canapé. Les putschistes ont assuré qu'il était en bonne santé et bien traité.

Les militaires affirment vouloir rendre "la politique au peuple". Ils ont proclamé dissoudre le gouvernement, les institutions et la Constitution qu'avait fait adopter

M. Condé en 2020 et dont il s'était servi pour se présenter la même année à un troisième mandat, malgré des mois de contestation meurtrière.

Ils ont promis une période de transition, à la manière du voisin malien, théâtre d'un putsch lui aussi récemment. Ils ont annoncé un couvre-feu et la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Dans la soirée, ils ont annoncé au journal télévisé remplacer les ministres par les secrétaires généraux de chaque ministère, et les préfets, sous-préfets et gouverneurs de région par des militaires. Ils ont appelé les fonctionnaires à "reprendre le travail dès ce lundi".

Leur coup de force surprise parachève des mois de grave crise politique et économique, aggravée par la pandémie de Covid-19, sous la présidence très personnalisée, autoritaire selon ses détracteurs, du président Condé, au pouvoir depuis 2010 mais de plus en plus isolé.

Ce coup d'Etat s'inscrit dans l'histoire tourmentée de ce pays pauvre et éprouvé malgré des ressources minérales et hydrologiques considérables, dirigé pendant des décennies depuis l'indépendance de 1958 par des régimes autoritaires ou dictatoriaux, et coutumier des actions brutales de ses forces armées. Aucun décès n'avait cependant été rapporté officiellement lundi après le putsch, malgré le crépitement intense des armes automatiques dans le centre de Conakry dimanche matin.

Aucun incident majeur n'a été

signalé dans la nuit de dimanche à lundi. C'est un nouveau coup de force en Afrique subsaharienne en un an, après le Mali en 2020 ou le Tchad en 2021. L'apparent épilogue de plus de dix années de régime Condé a donné lieu à des scènes de joie dans différents quartiers de la capitale, notamment dans les banlieues réputées favorables à l'opposition.

Il a en revanche suscité une large réprobation internationale, du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'Union africaine en passant par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union européenne.

La France a dit se joindre à la condamnation de la Cédéao et à l'appel à "la libération immédiate et sans condition du président Condé". Les Etats-Unis ont également condamné le coup d'Etat qui, ont-ils prévenu, pourrait "limiter" la capacité américaine à soutenir la Guinée.

Le président Condé s'était de plus en plus tourné vers la Chine, la Russie et la Turquie ces dernières années. Les principaux dirigeants de l'opposition guinéenne ne se sont pas encore véritablement prononcés sur les événements. Mais le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), coalition de mouvements politiques et de la société civile qui a mené la contestation contre le troisième mandat, a pris acte de "l'arrestation du dictateur" et des déclarations des militaires sur la Constitution.

Les talibans mettent en garde quiconque tenterait de leur résister

Les talibans ont mis en garde lundi quiconque tenterait de leur résister, et appelé les ex-forces armées gouvernementales à rejoindre les troupes talibanes au sein des nouveaux services de sécurité. "L'Emirat islamique est très susceptible au sujet des insurrections. Quiconque tente de créer une insurrection sera durement réprimé", a déclaré le principal porte-parole taliban, Zabihullah Mujahid, lors d'une conférence de presse. "Les forces afghanes formées ces 20 dernières années seront appelées à rejoindre les services de sécurité aux côtés des talibans", a-t-il ajouté.

Les talibans avaient auparavant annoncé lundi avoir pris le contrôle complet de la vallée du Panchir, enclavée et difficile d'accès, à 80 km au nord de Kaboul, qui était le dernier foyer d'opposition armée à leur encontre, depuis

leur prise du pouvoir le 15 août. "Avec cette victoire, notre pays est désormais complètement sorti du marasme de la guerre", avait déclaré M. Mujahid dans un communiqué.

Bastion anti-taliban de longue date, le Panchir, que le légendaire commandant Ahmed Shah Massoud a contribué à rendre célèbre à la fin des années 80 avant d'être assassiné par Al-Qaïda en 2001, abrite le Front national de résistance (FNR).

Le FNR, emmené par Ahmad Massoud, le fils du commandant Massoud, a répondu aux talibans en affirmant retenir des "positions stratégiques" dans la vallée. "La lutte contre les talibans et leurs partenaires continuera", a-t-il ajouté. "Quiconque prend les armes et lance une nouvelle résistance sera, sans aucun doute, notre ennemi. La guerre est finie, le pays

sort de la crise. C'est maintenant l'heure de la paix et de la reconstruction. Nous avons besoin du soutien des gens", a réitéré M. Mujahid devant la presse.

Le porte-parole a aussi promis aux habitants du Panchir qu'ils seraient en sécurité et ne feraient l'objet d'aucune discrimination. Il a assuré que l'électricité et les télécommunications seraient rétablies sans délai dans la province.

Concernant le gouvernement, dont la composition était initialement pressentie pour être dévoilée vendredi dernier, M. Mujahid a assuré qu'il serait annoncé dans "les prochains jours". "Les dernières décisions ont été prises, nous sommes en train de travailler sur les problèmes techniques", a-t-il déclaré. "Nous annoncerons le nouveau gouvernement dès que ces questions techniques auront été résolues".

Près de 160 migrants clandestins algériens débarquent en Espagne en 48H

Onze embarcations pneumatiques transportant près de 160 migrants clandestins algériens ont été interceptées sur les côtes espagnoles en à peine 48 heures, ont rapporté, lundi, les autorités locales de Murcie et les services de secours.

Depuis vendredi soir, les services de secours et la Garde civile ont intercepté un total de 155 clandestins d'origine algérienne, dont des femmes et des mineurs, ont précisé les mêmes sources, faisant état de la mort d'un migrant. Les migrants clandestins algériens, retrouvés en bon état de santé, ont été transférés, dans un premier temps, au port de Carthagène.

Après l'interception de ces nouveaux groupes de migrants clandestins, les autorités locales de Murcie ont activé le protocole Covid-19 pour soumettre les occupants des embarcations à des tests PCR. Selon le décompte des autorités locales espagnoles, 73% (4.005) des migrants irréguliers qui ont atteint la péninsule et les îles Baléares au cours du premier semestre de l'année en cours étaient des Algériens.

L'arrivée massive de migrants clandestins de nationalité algérienne sur les côtes espagnoles préoccupe de plus en plus les autorités locales de Murcie, Almería, Alicante et les îles Baléares qui évoquent des "problèmes humanitaires et de graves soucis sécuritaires".

Une rentrée “animés” sur Netflix

*La saison 3 de Baki “Son of Ogre”
et la série culte Détective Conan
disponibles avant la fin du mois*

Attendu fébrilement chaque début de mois, le programme Netflix de septembre a été dévoilé. Il réserve deux très belles surprises à même de réjouir les amateurs d'animés : La saison 3 de Baki “Son of Ogre” et la série culte Détective Conan.

Baki face à son destin

Le 30 septembre, Baki Hanma entrera en scène sur la plateforme de streaming américaine pour une troisième saison. Produite par TMS Entertainment, la suite de Baki, un animé d'arts martiaux adapté du manga “Baki: Son of Ogre” de Keisuke Itagaki, sorti entre 2005 et 2012, a été révélée via un Teaser sanglant, qui promet une suite à la hauteur des espoirs suscités par l'affrontement qui s'annonce entre Baki et son père, Yujiro Hanma, surnommé “l'Ogre” ou encore la « créature la plus forte de la terre ».

Au vrai, Baki n'a jamais eu nul autre objectif que de terrasser son père, qui a exécuté sa mère devant ses

yeux dans le manga. Ce parricide a marqué à jamais le héros de la série. Autrement dit, le lancement du compte à rebours de ce fameux combat ne date pas d'hier. On est même plus proche que jamais de l'épilogue de “la plus forte et féroce bagarre parent-enfant de l'histoire du monde”, s'enflamme la bande-annonce. Mais en dépit de la force surnaturelle acquise par Baki au gré des victoires et des défaites qui ont rythmé son histoire, il lui faudra encore s'améliorer et devenir encore plus fort.

Après avoir dominé tous les tournois auxquels il avait participé, dont le grand tournoi de Raitai (saison 2), et écrasé ses adversaires comme de vulgaires insectes, Baki semble au top de sa forme. Rien ne laisse penser qu'il a encore une marge de progression. Pourtant, c'est ce que renvoie sa visite en prison à Biscuit Oliva, alias “Mr. Unchained”. L'homme le plus fort des Etats-Unis, considéré comme le rival le plus sérieux de Yujiro Hanma “L'ogre”, servira sans aucun doute de sparring partners à Baki pur l'aider à se surpasser.



Visuellement, les styles d'arts martiaux très élaborés, surtout depuis son adaptation Netflix, nous garantissons une troisième saison du feu de dieu. D'autant plus que les condamnés à mort de la 1ère saison, Kaioh Dorian, Sikorsky, Spec, Hector Doyle ou encore Ryōkō Yanagi, seront également de la partie. Mais pas que. De nouvelles têtes feront leur apparition, à l'instar de Jun Guevara, Iron Michael, mais encore, les triplés Mouth: Lips, Teeth, Tongue.

Détective Conan, la saga culte

L'annonce de sa sortie a fait beaucoup moins de bruit que celle de Baki. Cela dit, Detective Conan demeure un animé culte. Série-fleuve, diffusée au Japon depuis 1996, dépassant les 1.000 épisodes cette année, Detective Conan aura sa part du gâteau Netflix. A partir du 15 septembre, la saison 1 (épisodes 1 à 42) sera mise en ligne, tout en étant simultanément diffusée sur la plateforme ADN.

L'adaptation du célèbre manga éponyme de Gosho Aoyama, produite

par TMS Entertainment, raconte l'histoire de Shinichi Kudo. Ce jeune homme de 17 ans, joueur de foot à ses heures perdues, est étudiant dans la célèbre école de détectives. Il est particulièrement fan de Conan Doyle et Sherlock Holmes, deux fameux détectives. Sa fascination pour ces deux personnages et sa passion pour les enquêtes criminelles le poussent par moments à prendre des risques plus que de raisons.

Un jour, lors d'une enquête, la curiosité et le flair de Shinichi Kudo le mettent dans de sales draps. Le jeune détective est fait prisonnier par des bandits après avoir surpris un marché douteux. A ce moment, sa vie bascule. Plutôt que de le tuer, les bandits, menés par un homme en noir, lui font absorber un poison bien étrange qui le transforme en garçonnet. Un garçonnet esseulé puisque ses parents vivent à l'étranger. Heureusement qu'Agasa, un savant fou et inépisable fournisseur de gadgets, est là pour l'épauler dans des enquêtes aux énigmes excitantes et de plus en plus complexes.

Chady Chaabi

“Shang-Chi”, le nouveau super-héros Marvel renverse le box-office nord-américain



Le premier super-héros asiatique de la franchise Marvel, décidément abonnée aux succès commerciaux, a fait un début tonitruant sur les écrans d'Amérique du Nord, selon les chiffres provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations, publiés dimanche.

“Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux”, dernier-né des studios Marvel, propriété du géant du divertissement Disney, a encaissé 71,4 millions de dollars de recettes de vendredi à dimanche, un record pour un week-end de “Labor Day”, jour de la fête du Travail, étant férié aux Etats-Unis.

Le film, qui a pour décor une Chine imaginaire mêlant créatures gigantesques, mysticisme et kung-fu, est le premier des studios Marvel à avoir un metteur en scène asiatique (Destin Daniel Cretton) et un casting également dominé par des vedettes asiatiques, emmené par le Canadien d'origine chinoise Simu Liu.

Il incarne Shang-Chi, qui a fui un père dominateur alors qu'il n'était encore qu'un adolescent - destiné à devenir un assassin sans pitié - et se retrouve errant aux Etats-Unis.

Il y mène une vie sans histoire, se liant d'amitié avec Katy, jouée par Awkwafina (“Crazy Rich Asians”), jusqu'à ce que son père

lui envoie une équipe de gros bras pour le ramener à la maison.

C'est l'acteur fétiche de Wong Kar-wai, Tony Leung (“In the Mood for Love”) qui interprète le père, Wenwu: un vilain pas tout à fait méchant et plein de complexité qui tire ses super-pouvoirs des dix anneaux magiques serrant ses bras.

Le film, qui a reçu des critiques élogieuses pour ses bagarres chorégraphiées avec virtuosité, affiche le plus rentable démarrage de l'année, juste derrière une autre production Marvel à succès: “Black Widow” (80 millions de dollars de recettes au démarrage).

Le “Candyman” d'Universal, remake du célèbre film d'épouvante de 1992, qui avait pris la tête du box-office il y a une semaine avec des recettes bien plus modestes (22 millions de dollars), occupe désormais la deuxième place avec 10,6 millions, devant la comédie d'action dans l'univers du jeu vidéo “Free Guy” (8,7 millions).

Viennent ensuite “Pat' Patrouille - Le film” (4 millions USD), mettant en scène des chiots aventureux adulés des jeunes enfants, puis “Jungle Cruise” (3,9 millions), un film d'aventure de Disney, inspiré d'une attraction des parcs... Disney.

L'ambassadeur du design africain Hicham Lahlou invité du Salone Del Mobile 2021

L'ambassadeur du design africain, Hicham Lahlou, est l'invité du "Salone Del Mobile 2021" (Salon du meuble), organisé du 05 au 10 septembre à Milan, la Mecque mondiale du design, en partenariat avec l'Agence italienne pour le commerce extérieure (ICE) et l'Italian Trade Agency (ITA) du Bureau officiel de Casablanca.

Invité parmi les grands noms du design international, Hicham Lahlou va rendre visite à plusieurs marques mondialement connues avec lesquelles il collabore, notamment CITCO Italy, souligne le designer dans un communiqué.

M. Lahlou va également signer des

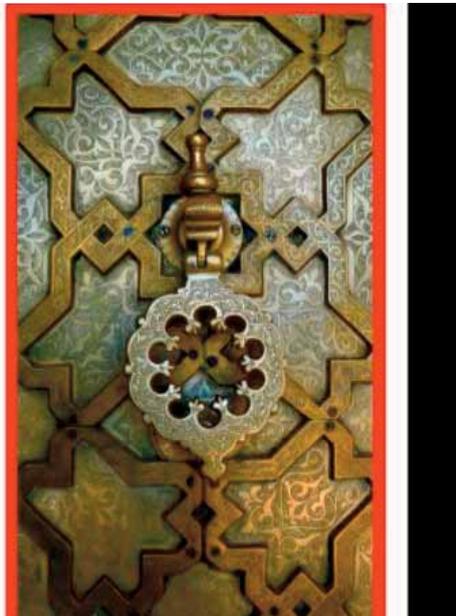
contrats avec des marques italiennes iconiques du design mondial pour qui il va créer des collections, note la même source, ajoutant que plusieurs réunions officielles sont prévues, au niveau des hautes instances italiennes et européennes dans le design, la culture et l'industrie, pour présenter le projet "Africa Design Academy" dont il est le fondateur.

Le designer qui a fait son coming back sur la scène internationale après presque 2 années d'absence physique, en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, affectionne particulièrement l'Italie, un pays qui a reconnu son talent depuis 2011, à l'occasion de sa sélection parmi les 15 meilleurs des-

igners les plus émergents de la planète, dans le très connu et prestigieux magazine international de design INTERNI, dans sa version King Size d'avril pendant le Salone Del Mobile.

M. Lahlou a en outre eu l'honneur d'être invité par la fondatrice du "Salone Satellite", Marva Griffin, pour être commissaire de l'exposition "AFRICA-LATIN AMERICA", aux côtés des célèbres frères Campana, commissaires d'expositions pour la partie Amérique Latine, précise le communiqué.

Il est à noter que le "Salone Satellite" est le plus grand rendez-vous du design au monde depuis 25 ans, Milan étant la Mecque mondiale du design.



Bouillon de culture

Festival de Venise



Le parcours chaotique de "Mona Lisa", une jeune fille dotée de pouvoirs télépathiques qui s'échappe d'une institution psychiatrique en Louisiane, a séduit dimanche le Festival de Venise, où ce film américain avec Kate Hudson dans un rôle à contre-emploi est en lice pour le Lion d'or.

"Mona Lisa and the blood moon" ("Mona Lisa et la lune de sang"), mix surprenant de conte de fées et de jeu vidéo ponctué de musique techno et métal, est signée de l'Américaine d'origine iranienne Ana Lily Amirpour, l'une des cinq réalisatrices en compétition (sur un total de 21 films) cette année à Venise. Elle y avait déjà reçu en 2016 le Prix spécial du jury pour son deuxième film, "The bad batch", avec Jason Momoa, Keanu Reeves et Jim Carrey.

Jun Jong Seo, actrice sud-coréenne de 27 ans, interprète ce personnage hors norme qui débarque du jour au lendemain à La Nouvelle Orléans. Elle y bouleverse le quotidien de Bonnie Belle, une mère célibataire stripteaseuse interprétée par Kate Hudson, surprenante et géniale dans ce personnage à mille lieues des comédies romantiques à l'eau de rose qui l'ont rendue célèbre.

Mona Lisa ne tarde pas à nouer un lien fort avec Charlie, le petit garçon solitaire de Bonnie. Les deux comparses décident alors de se lancer dans une nouvelle vie: un voyage qui n'est pas une promenade de santé mais qui leur permet à tous deux de grandir au milieu d'un monde de faux-semblants dans lequel un vendeur de drogues se révèle un ange gardien.

En conférence de presse, Kate Hudson a raconté comment elle s'était retrouvée "à trois heures du matin, allongée par terre dans la rue Bourbon", principale artère du Quartier français, lieu de retrouvailles des fêtards et amateurs de jazz au cœur de La Nouvelle Orléans.

Jane Birkin victime d'un AVC

Jane Birkin, 74 ans, "a subi une forme légère d'accident vasculaire cérébral", "se porte bien", mais annule sa venue au Festival du film américain de Deauville (nord-ouest), a fait savoir sa famille dans un communiqué transmis à l'AFP lundi.

La chanteuse et actrice "a subi une forme légère d'accident vasculaire cérébral il y a quelques jours", peut-on lire dans ce court texte transmis par son agent. "Elle se porte bien, aussi ses proches souhaitent qu'on respecte la tranquillité nécessaire à sa convalescence. Jane a hâte de retrouver son public", est-il encore juste écrit.

Outre sa présence au Festival de Deauville, la participation de l'artiste au Festival Ciné Rencontres dans le Cotentin (nord-ouest) cette semaine est également annulée. Jane Birkin devait défendre dans ces rendez-vous cinématographiques le film "Jane par Charlotte", réalisé par sa fille Charlotte Gainsbourg et présenté cet été à Cannes, hors compétition.

Née le 14 décembre 1946 à Londres, Jane Birkin reste l'Anglaise préférée des Français, indissociable de Serge Gainsbourg dont elle fut la muse et l'ambassadrice. "Quand je vois les Français écouter des chansons vieilles de quarante ans, je sais qu'elles font partie de leur his-

toire. Mais eux aussi font partie de la mienne", a-t-elle résumé à la parution en 2018 de son journal intime "Monkey diaries". C'est dans cet ouvrage qu'elle parlait ouvertement d'une leucémie longue à combattre qui fit une première apparition dans sa vie à la fin des années 90.

Le documentaire "Jane par Charlotte", tendre et introspectif, montre le quotidien de Jane Birkin, dans sa maison en Bretagne, la passion partagée avec sa fille pour les chiens, et aborde aussi les sujets douloureux de l'absence et de la maladie.

"Nos vies se sont articulées autour des morts", exposait Charlotte Gainsbourg à Cannes, en référence à son père Serge Gainsbourg, icône de la musique française décédé en 1991, et à sa demi-sœur Kate Barry, photographe et fille du compositeur John Barry, élevée avec Serge et morte dans des circonstances tragiques à seulement 46 ans en 2013.

Lors de ses dernières apparitions publiques, Jane Birkin s'était montrée en grande forme, que ce soit à Cannes ou sur scène aux Francofolies de La Rochelle, où elle chantait un répertoire tiré de son dernier album "Oh ! Pardon tu dormais...", conçu avec Etienne Daho, et de standards écrits pour elle par Serge Gainsbourg.



118.382 voitures neuves écoulées à fin août

Les ventes de voitures neuves au Maroc ont atteint 118.382 unités durant les huit premiers mois de cette année, en croissance de 13,81% par rapport à fin août 2019, selon l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM).

Ces ventes sont réparties sur les véhicules particuliers (VP) avec 104.288 nouvelles immatriculations, en hausse de 11,83%, ainsi que sur les véhicules utilitaires légers (VUL) avec 14.094 unités écoulées (+31,02%), précise l'AIVAM qui vient de publier ses statistiques mensuelles.

Par marque, Dacia continue de dominer le marché des VP avec une part de 28,21, soit 29.418 unités vendues, devançant Renault (14.435 voitures et une part de marché de 13,84%), Hyundai (8.502 voitures et une part de 8,15%) et Peugeot (7.066 voitures et une part de 6,78%), fait savoir la même source.

Par ailleurs, rapporte la MAP, la marque sud-coréenne Kia a augmenté ses ventes de 181,16% à 2.775 véhicules, alors que Skoda (+49,39%), Ford (+24,98%), Nissan (+13,68%) et Toyota (+8,69%) ont réussi à écouler 3.206, 3.182, 3.174 et 3.165 unités, respectivement.

En revanche, les ventes de VP de la marque allemande Volkswagen ont reculé de 19,82% à 4.704 voitures, au moment où celles de Seat, Fiat et Citroen ont accusé des baisses respectives de 21,68%, 15,98% et 10,79%.

En ce qui concerne les véhicules utilitaires légers (VUL), la marque indienne Mahindra a boosté ses nouvelles immatriculations de 435,71% à 75 unités, suivie de Dongfeng Sokon (DFSK) avec rebond de 193,16% (2.829 véhicules) et de Peugeot (+100,35% à 565 voitures).

S'agissant des ventes des voitures "premium", Audi a vendu 2.553 unités à fin août 2021, soit une part de marché de 2,45%, devant BMW (2.222 véhicules et part de 2,13%) et Mercedes (1.672 unités et part de 1,68%).

Les ventes de la marque allemande Porsche ont, quant à elles, grimpé de 100% à 210 véhicules, tandis que celles de Jaguar ont chuté de 42,23% à 119 unités. Sur le seul mois d'août, le nombre des nouvelles immatriculations s'est élevé à 10.999 unités, en hausse de 7,51% par rapport au même mois de l'année 2019. La répartition par segment fait ressortir une progression des VP de 2,03% à 9.329 unités et des VUL de 53,49% à 1.670 unités.

Automobile, phosphates et textile au sommet des exportations à fin juillet



La structure des exportations est restée quasiment la même au titre des sept premiers mois de l'année 2021, selon le bulletin des indicateurs des échanges extérieurs publié récemment par l'Office des changes.

Les exportations du secteur automobile, de l'électronique et de l'électricité, des phosphates et dérivés ainsi que du textile et cuir continuent de dominer les ventes à l'étranger.

Les ventes du secteur automobile demeurent sans surprise en tête des exportations marocaines avec 46,49 milliards de dirhams (MMDH) au titre des sept premiers mois de 2021 contre 33.68 MMDH un an auparavant. Ce qui correspond à une augmentation de 38% par rapport à fin juillet 2020, équivalent à +12.80 MMDH.

L'évolution des ventes de ce secteur est attribuée à la hausse des ventes du segment de la construction (+41,4% ou +5.533 MMDH) et celles du segment du câblage (+30,7% ou +3.670 MMDH).

Comme le fait remarquer l'Office des changes, dans son bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs de juillet 2021, « ces exportations dépassent celles réalisées durant la même période des quatre précédentes années ».

A titre de rappel, les ventes

du secteur automobile avaient atteint 42.33 MMDH à fin juin 2021, contre 29.650 MMDH un an auparavant, soit +42,8% (+12.687 MMDH), suite à la hausse des ventes du segment de la construction et de celles du segment du câblage qui ont respectivement bondi de +47,1% (+5.501 MMDH) et de +36% (+3.822 MMDH).

Rappelons également que, dans son bulletin d'alors, l'Office des changes avait également noté que les exportations du

secteur dépassaient celles réalisées durant la même période des quatre précédentes années.

Les exportations des phosphates et dérivés ont pour leur part progressé de 30,3% (+8.737 MMDH), atteignant 37.53 MMDH à fin juillet 2021 contre 28.80 MMDH à fin juillet 2020, en raison principalement de l'accroissement des ventes de l'acide phosphorique (+53,3% ou +3.20 MMDH) et de celles des engrais naturels et chimiques (+28,4% ou +5.30 MMDH).

Un mois plus tôt, les ventes de ce secteur s'étaient accrues de 23,8% ou +5.96 MMDH, atteignant 31.04 MMDH à fin juin 2021 contre 25.081 MMDH à fin juin 2020.

Ainsi que l'avait expliqué l'Office dans son rapport, « cette évolution fait suite, principalement, à la hausse des ventes de l'acide phosphorique (+50,6% ou +2.63 MMDH) et celles des engrais naturels et chimiques (+21,4% ou +3.45 MMDH) ».

Précisons que cette évolution avait été atténuée par une légère baisse de 3,4% des ventes des phosphates.

Quant aux exportations du textile et cuir, elles ont bondi de 23,7% (+3.80 MMDH) au titre des sept premiers mois de l'année 2021.

« Cette évolution est due à la

hausse des ventes des vêtements confectionnés de 27,9% ou +2.68 MMDH et celles des articles de bonneterie de 38,8% ou +1.15 MMDH », a expliqué l'Office des changes faisant toutefois remarquer que ces exportations restent en deçà de celles réalisées durant la même période de l'année 2019, soit -11,8% (-2.66 MMDH).

Dans ce tableau, on retiendra la place qu'occupe le secteur de l'électronique et de l'électricité dont les ventes ont progressé de 34,6% au titre des sept premiers mois de l'année en cours. Une évolution liée à la forte progression des ventes de fils, câbles et autres conducteurs pour l'électricité qui ont bondi de +45,9%. Cet accroissement est aussi attribué aux ventes des composants électroniques (transistors) et des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électrique qui ont respectivement progressé de +35,5 et +19,6%.

Signe que ce secteur connaît une bonne évolution, en juin dernier, les ventes à l'export avaient 36,4%.

Il est à noter qu'à fin juillet 2021, les exportations de marchandises se sont situées à 174.384 MMDH contre 141.550 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 23,2% ou +32.834 MMDH.

Alain Bouithy



L'accroissement des ventes à l'export a concerné la majorité des secteurs au septième mois de l'année



Cosumar améliore son chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé de Cosumar s'est élevé à plus de 4,38 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, soit une hausse de 2,9% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette amélioration est tirée principalement par l'augmentation du volume des ventes locales, qui affiche une progression de + 5,7%, tout en maintenant le volume des ventes à l'export au même niveau de l'année précédente, explique le groupe dans un communiqué financier.

L'endettement net durant ce premier semestre s'est établi, quant à lui, à 1,43 MMDH, en baisse de 184 millions de dirhams (MDH) par rapport à fin décembre 2020, précise la même source.

En outre, les investissements comptabilisés au cours du premier semestre 2021 se sont élevés à 189 MDH, concernant principalement la mise en place de nouvelles capacités de stockage de sucre brut ainsi que la poursuite des mises à niveau et maintenance de l'outil industriel.

Et de noter que les campagnes betteravières ont démarré comme prévu au début du deuxième trimestre 2021 dans des conditions difficiles dues aux mauvaises conditions climatiques. Quant à la campagne cannière, elle s'est poursuivie dans des conditions normales.

Le groupe souligne également que, depuis le début de l'année 2021, les ventes du sucre dans le marché domestique sont revenues à un contexte normatif d'avant la pandémie en augmentation par rapport à 2020.

Intelcia renforce sa position d'outsourcer global avec l'acquisition de l'espagnol Unisono

Intelcia a annoncé récemment l'acquisition de 100% du Groupe espagnol Unisono, une multinationale de référence dans le management de la relation client et la transformation digitale.

Fondée à Madrid en 1999, Unisono est spécialisée dans l'expérience client, l'externalisation de processus métiers, la digitalisation, l'automatisation et le conseil en relation client, indique Intelcia dans un communiqué, notant qu'Unisono compte 9.000 collaborateurs répartis sur 16 sites en Espagne, en Colombie, au Chili et en Écosse.

Avec un chiffre d'affaires de 146 millions d'euros en 2020 et plus de 100

clients dans son portefeuille, Unisono a su s'imposer sur le marché espagnol grâce à ses investissements soutenus dans l'innovation et un modèle d'exploitation multicanal axé sur la maximisation de la qualité et de l'expérience client, rapporte la MAP.

L'acquisition par Intelcia du Groupe Unisono est une décision entérinée après l'approbation des Conseils d'administration des deux Groupes le 6 août 2021, précise la même source.

Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2020-2025 d'Intelcia et vient ainsi répondre à l'enjeu stratégique de diversification à la fois géographique et métier du Groupe. Un virage amorcé en 2020 avec la création du pôle Intelcia IT Solutions ainsi que son implantation en Amérique, et notamment aux États-Unis.

"Nous sommes heureux de pouvoir accueillir le Groupe Unisono et l'ensemble de ses collaborateurs dans la grande famille qu'est Intelcia. Notre volonté est de nous appuyer sur les connaissances du management local et de préserver les compétences pour continuer à construire ensemble une histoire commune", a affirmé le président directeur général et co-fondateur du Groupe Intelcia, Karim Bernoussi, cité dans le communiqué.

"Cette opération s'inscrit dans un véritable partenariat qui offrira aux collaborateurs d'Unisono des perspectives d'évolution, notamment vers des positions plus globales. Aussi, la complémentarité de nos expertises et de nos géographies de présence ont permis d'ores et déjà d'identifier plusieurs gisements de croissance", a ajouté M. Bernoussi.

Pour sa part, la fondatrice du



Groupe Unisono, María Del Pino Velázquez, a fait part de sa fierté qu'Unisono fasse partie de l'aventure Intelcia, et contribue ainsi à l'atteinte des objectifs futurs du Groupe et à sa stratégie de croissance globale.

"Nos deux Groupes partagent les mêmes valeurs et la même vision du secteur ; ces valeurs et cette vision mêmes que j'avais lorsque j'ai créé Unisono. Après 22 ans de croissance aux côtés d'une des meilleures équipes du secteur, je ne peux être qu'enthousiaste des perspectives de croissance prometteuses qui s'offrent désormais à l'entreprise que j'ai fondée en 1999", a souligné la fondatrice du Groupe Unisono.

"Nous sommes très enthousiastes à l'idée de faire partie d'un groupe

comme Intelcia qui nous permettra de fournir à nos clients un service complet dans tous les pays où nous sommes présents. Il ne fait aucun doute que cette opération offre une opportunité extraordinaire pour nos collaborateurs pour leur développement professionnel", a expliqué de son côté Sandra Gilbert, directrice générale d'Unisono.

"Il est très important pour nous de rejoindre un groupe international qui valorise notre identité, notre réputation et notre mode de management. Je suis sûre qu'ensemble, nous réussirons à combiner nos best practices pour faire progresser notre position de leader dans la gestion de la clientèle", a poursuivi Mme Gilbert.

Avec l'acquisition de Unisono, Intelcia étend son footprint international

avec de nouvelles capacités onshore, nearshore et offshore multilingues pour adresser le marché hispanophone. Intelcia devrait atteindre un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros en 2021, devenant ainsi l'un des leaders du marché avec 300 clients, 35.000 collaborateurs et 72 sites répartis sur 20 pays, relève Intelcia.

Acteur global de l'outsourcing, Intelcia accompagne ses clients depuis 20 ans dans l'externalisation de leurs opérations, en conjuguant talents, technologies et processus pour offrir un service sur-mesure et des compétences aux standards internationaux. Depuis 2016, Intelcia compte le Groupe Alitca parmi ses actionnaires, sur lequel il s'appuie pour accélérer sa croissance à l'international.



Une décision entérinée après l'approbation des conseils d'administration des deux Groupes le 6 août dernier

La BVC recule du 30 août au 03 septembre

La Bourse de Casablanca a achevé la semaine allant du 30 août au 03 septembre 2021 en baisse, son principal indice, Masi, accusant un repli de 0,13% à 12.767,48 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, cotées à la place casablancaise, a cédé 0,29% à 1.042,53 points et le Madex, indice compact composé

des valeurs cotées au continu, a perdu 0,18% à 10.378,07 points, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" s'est établi à 958,05 points, en légère baisse de 0,36%.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a diminué de 0,32% à 12.060,90 points et le FTSE Morocco All-Liquid de 0,16% à 10.890,08

points.

Sur le plan sectoriel, 10 secteurs des 24 représentés à la cote ont terminé la semaine sur une note négative, contre 14 en hausse.

Les secteurs "Boissons" (-1,50%), "Bâtiments et matériaux de construction" (-1,14%) et "Transport" (-1,09%) ont enregistré les plus forts replis de la semaine.

A la hausse, "Sylviculture et

papier" a réalisé la meilleure performance avec un gain de 21,38% devant "Industrie pharmaceutique" (+8,17%).

Dans la foulée, le volume global des échanges a dépassé 1,35 milliard de dirhams (MDH). La capitalisation boursière s'est établie, quant à elle, à près de 657,79 milliards de dirhams (MMDH).

Aux valeurs individuelles, Disway (-1,57%), BMCI (-

1,47%) et Cosumar (-1,44%) ont accusé les plus lourdes baisses, tandis que Douja Prom Addoha (+7,48%), CDM (+5%) et Alliances (+3,86%) ont affichés les plus fortes hausses. Avec un volume transactionnel de plus de 67,3 MDH, Douja Prom Addoha a été l'instrument le plus actif de la semaine s'accaparant 12,89% des transactions, devant Attijariwafa Bank (10,35%) et Trissalat Al Maghrib (9,64%).

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Driss Lachguar : Qu'il soit à l'opposition ou dans la gestion des affaires publiques, l'USFP a toujours fait preuve d'un dévouement sans faille au service du pays

Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, était l'invité de l'émission «Studio des élections» diffusée par la chaîne de radio «Med Radio» dans la soirée du dimanche 5 septembre.

Le débat, animé par des journalistes de ladite chaîne, était franc, ouvert et riche en enseignements. Il s'est focalisé autour des échéances électorales du 8 septembre, de la campagne électorale, des actions menées par le parti de la Rose, des candidatures, du programme électoral, ses diagnostics et pronostics et des alliances post-électorales éventuelles. Les discussions se sont distinguées par le caractère limpide et clair des interrogations et des réponses et par le rappel historique de certaines étapes cruciales de l'existence et l'évolution du parti à travers les mutations politiques, économiques et sociales que connaît notre pays.

Au commencement, une parenthèse a été ouverte par le principal animateur, Ramdani, évoquant des déclarations faites, juste auparavant, par l'ancien chef du PJD et ancien chef du gouvernement, qui aurait versé dans le voyeurisme tapageur et les allégations fallacieuses et mystificatrices populistes à l'encontre du premier responsable du parti de la Rose. Driss Lachguar s'est, d'abord, refusé de tout commentaire car, a-t-il affirmé, il n'en connaissait pas exacte-

ment la teneur mais a déclaré ne pas reconnaître à Benkirane la qualité d'homme d'Etat ni d'acteur politique, la politique étant pour lui «un ensemble de discours mais aussi et surtout d'actes», faisant allusion à la pension confortable de «retraite» que perçoit l'ancien chef du gouvernement.

Là-dessus, il a indiqué que ce «pseudo» leader est réputé depuis le début de sa «carrière politique» pour son opportunisme avéré, conjugué à sa tendance démagogique et excessivement populiste, manifestée d'ailleurs par son recours abusif et fréquent au référentiel religieux, souvent trop simpliste.

Au sujet du processus politique historique qui a marqué l'existence et l'évolution de l'USFP depuis sa création au lendemain de l'indépendance du pays, Driss Lachguar a souligné que ce parti, qui a connu de grands

succès mais aussi des échecs, a toujours milité pour l'épanouissement du pays et le bien-être de la population.

«Les différentes échéances électorales ne sont que les moyens consacrés au service du pays», a-t-il ajouté.

De grands efforts ont constamment été déployés, des sacrifices ont été consentis dans le cadre du noble militantisme des Ittihadis, a mis en exergue le Premier secrétaire du parti en rappelant les rôles fondamentaux joués par des leaders tels que Abdallah Ibrahim et Abderrahmane El Youssef, au moment où le parti détenait les rênes de la responsabilité.

Ainsi, a-t-il indiqué, l'USFP, aussi bien dans l'opposition qu'il a pratiquée pendant de longues années que responsable en charge de la gestion des affaires publiques, a toujours fait preuve d'un dévouement sans faille

au service du pays.

S'agissant des comportements, agissements et incidents survenus lors de la campagne électorale, Driss Lachguar a rappelé qu'en démocratie, l'expression de la divergence des opinions politiques conduit inéluctablement à des dépassements particulièrement dans les démocraties émergentes dont fait partie notre pays, mais cet état de fait est réglé de manière à corriger les dérives et les excès.

À l'interrogation de savoir si l'USFP fonde sa stratégie électorale sur la théorie des dangers et du complotisme, le leader ittihad, tout en reconnaissant que le pays est confronté à plusieurs défis, à savoir la pandémie, le voisinage et le développement, est revenu sur l'action politique ciblée entreprise par le parti, indiquant que lors du 9ème Congrès,

”

Lors du 9^{ème} Congrès, l'USFP avait déjà formulé le constat de la caducité du modèle de développement alors en cours



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



L'USFP avait déjà formulé le constat de la caducité du modèle de développement alors en cours. D'ailleurs, après le discours Royal soulignant en 2016 la nécessité d'ériger un nouveau modèle de développement, le parti, lors de la conférence de Skhirat de 2017 avait déclaré son adhésion à cette orientation et sa conviction profonde que cela ne peut provenir que d'un Etat fort et juste et d'une société moderne et solidaire et qu'à cet effet, le modèle de développement en perspective doit s'appuyer sur l'Etat protecteur, « l'Etat providence » et sur la protection sociale. D'ailleurs, le parti avait émis plusieurs notes à ce sujet à l'envers des différents acteurs gouvernementaux.

D'autre part, concernant les préparatifs des prochaines échéances électorales, les candidatures, le programme du parti et les diagnostics et pronostics, le Premier secrétaire a réitéré que la quasi-totalité des formations politiques en lice puisent dans le référentiel politique de l'USFP mais que ce qui compte pour le parti de la Rose, ce sont les programmes qui soient rivaux sur l'intérêt du pays. « Peu nous importe que nous soyons de la partie ou en dehors, pourvu que cela soit consacré au bien-être de la population », a-t-il martelé.

Quant au pronostic « trop optimiste », d'après ses interlocuteurs, selon lequel l'USFP occupera l'une des trois places à l'issue du scrutin, Driss Lachguar a indiqué que parmi les prémices de ses prévisions se trouve le positionnement du parti à la 4ème place en matière de candidature aux élections communales. Il a précisé que la formation s'est consolidée par le ralliement de nombreux an-

ciens militants du fait du processus de réconciliation entamé depuis le 60ème anniversaire du parti et par l'arrivée de nombreux adhérents du fait de la politique d'ouverture suivie par la direction du parti.

Par ailleurs, le premier responsable du parti de la Rose s'est dit confiant et fier des réalisations, fruit de gros efforts consentis par l'ensemble des Ittihadis.

A ce propos, il a précisé que le programme électoral a été fondé sur une étude sociologique savante et profonde et que l'USFP, à titre d'exemple, est le seul parti à se pencher sur l'orientation de l'économie verte et qu'il a été un véritable précurseur quant à l'instauration de la mention « made in Morocco ». De même qu'il a établi la distinction judiciaire entre le volet social et le volet sociétal.

S'agissant toujours du pronostic prononcé par Driss Lachguar, ce dernier estime qu'il est tout à fait réalisable grâce aux gros efforts et à l'acharnement productif de l'ensemble des militants ittihadis qui, outre leur action partisane constante, ont toujours marqué leur présence dans toutes les stations électorales vécues par le pays.

A la question de savoir si le Premier secrétaire compte continuer à assurer la direction du parti, il a souligné que les règlements du parti limitent à deux les mandats de premier secrétaire et qu'il quitterait ce poste dès la tenue du prochain congrès.

Là-dessus, les interlocuteurs, animateurs de la chaîne, relatant quelques interrogations d'interlocuteurs, ont soulevé certains « pro-

blèmes organisationnels », notamment les cas isolés de Tanger et de Souss-Massa. Pour ce qui est de Tanger, Driss Lachguar a précisé que les responsables locaux du parti à l'échelon de cette ville, ont révélé une grande défaillance et une incapacité à gérer les affaires de la formation au niveau provincial, ce qui a conduit la direction de concert, à dissoudre et renouveler ces instances locales. Cela a favorisé ainsi l'arrivée de nouveaux acteurs très influents au niveau régio-

nal (des députés, des conseillers régionaux et communaux ayant déserté les rangs du PJD notamment).

Quant au recul du rayonnement du parti dans la région de Souss-Massa, le dirigeant de l'USFP a rappelé que parmi les plus judicieuses trouvailles de l'histoire en matière de politique, l'alternance. « L'USFP, a-t-il rappelé, a toujours été au gouvernail des affaires locales d'Agadir, et ce depuis 1976. « Par conséquent, le recul est « tout à fait naturel », a-t-il ajouté en estimant qu'il est confiant quant aux prochaines perspectives.

Au sujet des éventuelles alliances qui pourraient se nouer au lendemain du scrutin et en perspective de la formation du prochain gouvernement, en dehors de l'ambiguïté qui entoure la possibilité d'une entente avec le PJD, Driss Lachguar a mis l'accent sur le facteur « Raison d'Etat » et sur les défis présents et futurs qui sont déterminants dans la prise de décision à ce propos. « Si le pays a besoin de consensus, a-t-il affirmé, nous opterons pour le consensus ».

D'autre part, concernant la « déplorable » question de l'équité - genres- et de la parité, évoquée par l'un des animateurs de l'émission, le Premier secrétaire de l'USFP a mis en exergue les initiatives louables de Sa Majesté le Roi qui ont renforcé la présence de la femme au sein des centres de décision, notamment politiques, mais a déploré l'insuffisance d'équité et le manque de parité dans plusieurs autres domaines. A cet effet, il propose que toute instance qui ne soit pas composée d'au moins un tiers de ses membres de femmes, devra voir rejeter le dossier de sa constitution.

Rachid Meftah

Benkirane est réputé, depuis le début de sa « carrière politique » pour son opportunisme avéré conjugué à sa tendance démagogique et excessivement populiste, manifestée d'ailleurs par son recours abusif et fréquent au référentiel religieux, souvent trop simpliste

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Union socialiste des forces populaires

Commission du programme électoral

Pôle sociétal

Stratégie de l'USFP pour la promotion des conditions des femmes Au niveau juridique

° L'amendement du Code de la famille est devenu une nécessité urgente pour dépasser les contradictions de ce texte et l'ambiguïté de certaines de ses dispositions, et aussi pour assurer les droits et la dignité de toutes les parties sur un pied d'égalité et défendre les droits des enfants. A ce propos, l'USFP propose ce qui suit :

++ La révision de la formation des juges pour s'assurer qu'ils assimilent le référentiel des droits de l'Homme et l'esprit de la constitution ;

++ La nécessité de mentionner dans leurs jugements le texte juridique sur lequel ils se sont appuyés. Cela garantit aux justiciables la sécurité judiciaire et l'égalité devant la loi ;

++ La réforme du Fonds d'entraide familiale en vue de simplifier les conditions et les procédures pour bénéficier de ses prestations ;

++ L'élargissement des catégories bénéficiaires de ce fonds en incluant d'autres catégories de femmes, comme les femmes maltraitées et violentées quelle que soit la forme de la violence, physique, verbale, morale, économique ou sexuelle ;

++ L'exploitation des ressources de ce fonds tant qu'il enregistre un excédent (en raison de la difficulté d'accès pour les plaignantes) pour construire des maisons destinées à accueillir les femmes violentées et leurs enfants, et pour créer des centres d'accompagnement et de réinsertion sociale ;

++ L'amendement de la loi relative à la lutte contre la traite des êtres humains en y incluant des articles qui étaient déjà contenues dans la proposition de loi présentée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants, en particulier l'article 23 de la proposition qui dispose : « Les victimes de crimes de traite des êtres humains sont exemptées des frais du procès civil », ainsi que l'article 24 disposant

que «les pouvoirs publics doivent créer un fonds d'aide aux victimes» au moyen d'un texte réglementaire ;

++ La reconnaissance légale de la famille dirigée par une mère célibataire, car l'absence de cette reconnaissance crée des problèmes et complications juridiques, administratifs et sociaux pour les enfants, notamment en ce qui concerne l'état civil et lorsque les enfants atteignent l'âge de scolarisation, sans oublier les dommages psychologiques subis par la mère et les enfants du fait de l'absence de cette reconnaissance ;

++ La réhabilitation des maternités en milieu rural et l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux femmes enceintes, en raison du nombre élevé de femmes enceintes qui meurent lors de l'accouchement.

° La nécessité de la révision de la loi sur la lutte contre les violences subies par les femmes afin d'atteindre les objectifs souhaités, qui sont avant tout de préserver la dignité et la sécurité des femmes, et de rendre ce texte plus efficace et utile en y incluant les propositions suivantes :

++ L'introduction d'un préambule qui retrace le contexte général, la stratégie fixée et le référentiel adopté ;

++ L'adoption de sanctions plus sévères ;

++ L'élargissement du champ d'application de cette loi pour inclure la prévention, la protection et l'indemnisation des femmes victimes de violences, avec la nécessité de les prendre en charge, et de sensibiliser les victimes potentielles et les autorités concernées ;

++ La mise en place de mesures particulières pour développer le travail des cellules en charge des femmes violentées à travers une vision fondée sur une approche droits humains et une approche genre ;

++ La mise en place de mesures appropriées pour que les femmes puissent accéder à la justice et bénéficier d'une assistance en cas de violence ou d'expulsion arbitraire, et simplifier les procédures administratives pour garantir que les femmes violentées obtiennent leurs

droits, tout en les exonérant des coûts et des frais de justice ;

++ La création de centres d'accueil, les équiper de tout ce qui est nécessaire et les financer du budget des collectivités territoriales ;

++ La création d'une ligne verte spéciale pour les femmes victimes de violence ;

++ La nécessité d'atteindre une véritable égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine du travail, tout en prenant des mesures et des sanctions sévères contre toute personne qui marginalise les femmes travailleuses.

Et pour que les femmes puissent jouir de leur droit au travail, il faut :

+++ Œuvrer à la sensibilisation des femmes de leurs droits à travers la lutte contre l'analphabétisme juridique sur le lieu de travail ;

+++ Le renforcement des prérogatives de l'Inspection du travail pour améliorer le contrôle.

Pour les femmes travailleuses en particulier, l'USFP propose :

° La mise en œuvre effective de la loi n° 19.12 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et des travailleurs domestiques et la mise en place de mesures et de procédures à même de garantir que les femmes travaillant dans ce secteur bénéficient de conditions de travail décentes ;

° La réforme des caisses de protection sociale pour que les femmes salariées bénéficient des mêmes droits que leurs collègues masculins, que ce soit en matière de couverture médicale ou de retraite.

Concernant les femmes fonctionnaires, l'USFP préconise ce qui suit :

° La mise en place d'une stratégie pour l'institutionnalisation de l'approche genre au niveau de chaque ministère et de chaque secteur économique ;

° L'élaboration de rapports d'évaluation chaque année pour relever et examiner les discriminations basées sur le genre ;

° L'élaboration d'un plan pour assurer la parité dans les postes de

responsabilité dans la fonction publique d'ici 2030.

Pour l'entreprise, le parti de la Rose avance les propositions suivantes en faveur des femmes :

° La mise en place de mesures de distinction positive en faveur des femmes entrepreneuses pour qu'elles bénéficient du programme intégré d'appui et de financement des entreprises ;

° La mise en place d'un plan visant à rehausser la représentation de l'entrepreneuriat féminin dans le tissu économique, soit à 20% d'ici 2026 ;

° L'adoption d'une stratégie multidimensionnelle dans les domaines de la formation et de l'accompagnement pour la diversification des domaines de l'entrepreneuriat féminin ;

° La stipulation que les conseils d'administration et les comités de contrôle des sociétés cotées en bourse doivent, comme étape provisoire, observer les quotas d'au moins un tiers de femmes à l'horizon de 2026.

Sur le plan économique et social :

L'inclusion des femmes dans l'activité économique ne peut se faire que par des réformes structurelles de l'économie, l'encouragement des investissements et l'accélération du rythme de la croissance en général. Pour l'USFP, il faut notamment :

° L'élaboration d'une loi qui oblige toutes les organisations civiles, syndicales et professionnelles à respecter le tiers de représentation des femmes dans leurs instances à l'horizon de la parité totale ;

° L'application d'une approche transversale de la situation des femmes, et l'élimination des contraintes diverses et multiples subies par elles sur le marché du travail ;

° L'éradication de l'analphabétisme et la lutte contre la déperdition scolaire ;

° L'élévation du degré de

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



conscience collective et sociétale envers les femmes, car elles sont la moitié de la société et peuvent contribuer fortement et efficacement à l'économie nationale ;

° La lutte contre les stéréotypes dominants au sein de la société sur les femmes et la pensée patriarcale, tout en diffusant une culture des droits de l'Homme qui mettent l'accent sur l'égalité, la liberté et le droit au travail digne.

Recommandations concernant les femmes prisonnières :

L'USFP s'intéresse également à la condition des femmes dans les établissements pénitentiaires. En effet, le parti de la Rose émet plusieurs autres recommandations à même de garantir les droits humains des femmes détenues, telles que la mise en place d'installations spéciales et nécessaires pour fournir des soins et des traitements pré et postnatals ; la mise en place des dispositions pour que les bébés naissent dans un hôpital civil ; la création des crèches pour les enfants des détenues, dotées de personnel qualifié ; l'augmentation du nombre de fonctionnaires femmes dans les quartiers femmes de la prison ; l'institutionnalisation de l'inspection et l'affectation de celle-ci aux fonctionnaires femmes, en plus

du contrôle des ONG; la séparation totale des femmes des prisonniers de sexe masculin ; la création de pavillons dédiés à la visite ; et la permission à leurs enfants de leur rendre visite toute la journée ou tout le week-end.

Sur le plan politique et décisionnel :

L'USFP considère que l'augmentation de la représentation des femmes au niveau de la gestion de la chose locale, provinciale et régionale, et dans les centres de décision, nécessite non seulement une modification radicale de la législation, mais aussi une approche politique globale basée sur ce qui suit :

° Œuvrer à la réalisation d'une égalité politique et économique en faveur des femmes, basée sur l'application positive des dispositions de la constitution, l'interdiction de toutes les formes de discrimination, le soutien à la participation des femmes dans divers domaines sociaux, et l'autonomisation économique des femmes ;

° Le traitement des femmes comme des citoyennes à part entière ;

° La reconnaissance par l'Etat du travail domestique non rémunéré des femmes en vue de le rémunérer et l'adoption de politiques qui ren-

forcent l'économie sociale en faveur de l'autonomisation économique des femmes ;

° L'adoption d'une approche genre dans toutes les politiques publiques et lors de la préparation du budget de l'Etat ;

° L'harmonisation des législations et lois nationales avec les chartes et conventions internationales ;

° La nécessité de réaliser l'objectif de la parité, car cela permettra d'atteindre l'égalité telle que stipulée par l'article 19 de la Constitution.

Jeunes

Les jeunes sont la principale victime de l'absence de politiques visant à réduire les disparités sociales au sein de la société, d'une part, et sont considérés comme une ressource humaine contribuant à la l'instauration de la justice sociale, d'une autre.

L'intérêt accordé par l'USFP aux jeunes est dû à la prise de conscience de ses militantes et militants quant à la nécessité d'adopter des politiques nationales qui renforcent les acquis constitutionnels, traduisant les discours Royaux et évitant à la société marocaine la désintégration et le danger menaçant la paix sociale.

Réaliser la justice sociale exige de placer la jeunesse au centre des programmes et stratégies émis par les secteurs gouvernementaux marocains et œuvrer pour surpasser la vision sectorielle qui manque d'exhaustivité, d'intégration et de coordination.

Assurer l'équité et l'inclusion sociale des jeunes nécessite également que l'Etat marocain mette en place des dispositifs de suivi, de gouvernance et de gestion des affaires de la jeunesse. L'USFP, dans sa vision sociale-démocrate, incite à la réalisation d'une société équilibrée dans laquelle les jeunes occupent une place particulière en termes de participation politique, d'influence dans les politiques publiques et contribuent au consensus national sur les grands choix d'avenir.

Diagnostic

Sur le plan social, il existe de nombreuses lacunes dans le domaine de l'éducation. La preuve en est le taux élevé d'abandon scolaire. Les indicateurs relatifs au niveau de l'éducation au Maroc ont montré que 270.000 personnes de la tranche d'âge entre 15 et 34 ans quittent l'école chaque année, que le taux de chômage chez cette catégorie atteint le double de la moyenne nationale, soit 20 %, et que la majorité des

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

jeunes qui travaillent, exercent dans le secteur informel. Le chômage touche essentiellement les jeunes diplômés en raison du manque de postes à créer dans la fonction publique. Il y a également l'incompatibilité des diplômés d'enseignement public avec les besoins du secteur privé. Les jeunes souffrent également de problèmes au niveau de la couverture sanitaire. Tout cela conduit à l'exclusion des jeunes de la participation à la vie économique et sociale, ce qui crée des dysfonctionnements dans le développement au sein de la société.

Des études officielles marocaines montrent également la réticence des jeunes à adhérer à la vie politique et syndicale, et que 10 à 15% d'entre eux ne bénéficient pas de couverture médicale, sans parler de la déviation d'un nombre important d'entre eux vers un monde de drogue, de criminalité et d'extrémisme. Face à tout cela, de nombreux jeunes désespérés, qu'ils soient instruits et titulaires de diplômes supérieurs ou sans instruction, se tournent vers l'immigration, irrégulière ou régulière, considérée comme une solution salubre.

Propositions de l'USFP pour assurer l'équité et l'inclusion économique et sociale des jeunes :

° Créer un climat sain, ouvert, diversifié et pluraliste afin de développer des plateformes de dialogue continu qui rassemblent toutes les générations et consolident le consensus national sur une politique publique nationale intégrée, dont la mission principale est de réduire l'impact des disparités sociales et territoriales au sein de la jeunesse marocaine.

° Etablir un cadre juridique et réglementaire qui oblige les secteurs gouvernementaux à prendre les mesures nécessaires pour réduire les disparités territoriales et sociales, et les exhorte à mettre en place des espaces et des lieux permettant aux jeunes des quartiers et des villages d'exercer leurs activités de divertissement, d'éducation et de sport.

° Réhabiliter et responsabiliser les "Maisons de Jeunes" en tant qu'institutions de proximité et l'un des mécanismes juridiques, institutionnels, humains et contractuels destinés à renforcer la participation des jeunes à la création de richesse, et leur choix libre de leur projet de vie.

° Développer une nouvelle archi-



ture des institutions gouvernementales concernées par la gestion et l'administration des affaires de la jeunesse, afin d'établir une politique nationale transversale d'intégration sociale des jeunes, fondée sur l'unification des efforts des forces vives (gouvernement, conseils élus, jeunesse, partis, secteur privé, société civile...) dans le but de libérer le potentiel créatif des jeunes.

° Placer le développement des capacités individuelles et collectives des jeunes, notamment ceux en situation de handicap, au cœur des services sociaux de base, en leur permettant d'avoir une formation adéquate tout au long de la vie, et d'acquérir un socle de connaissances de base fonctionnelles et en développant leurs compétences pratiques.

° Mettre en place des mesures, procédures et mécanismes de discrimination positive fondée sur l'âge ou la génération (Carte Services Jeunes, Fonds d'appui à l'opportunité économique des jeunes...), afin de faciliter l'accès des jeunes au travail décent, aux services publics de base, à la promotion sociale, et pour renforcer leur confiance dans les institutions de leur pays.

° Adoption de systèmes de gestion fondés sur la participation des jeunes à la prise de décision, qu'elle soit territoriale ou sectorielle, et contribuant à l'information et à l'insertion dans une société solidaire.

° Instaurer une mobilisation nationale autour de programmes pour les jeunes, notamment ceux qui vivent en situation de vulnérabilité (jeunes en situation de handicap, jeunes sans abri, jeunes sans éducation, sans emploi ni formation professionnelle...), afin que l'Etat puisse

les intégrer équitablement dans la société.

Les personnes en situation de handicap

Notre objectif est l'édification d'une patrie pour tous, indépendamment des conditions et des situations des uns et des autres, et ce en se basant sur les principes d'une citoyenneté entreprenante, en partant du principe que chaque citoyenne ou citoyen bénéficient de droits et sont tenus par des devoirs qu'ils doivent accomplir dans la mesure de leurs capacités.

Le handicap est considéré comme le résultat du contexte social qui crée des barrières et des obstacles empêchant une personne de s'exprimer, d'apprendre, de participer et de s'intégrer. Et c'est ce qui explique l'adoption de la dénomination «personne en situation de handicap» au lieu de «personne handicapée».

Partant de cette vision fondamentale, l'USFP inclut, dans son programme électoral, des propositions visant à défendre les droits des catégories vulnérables dans notre société.

L'Etat a accordé une place importante aux personnes en situation de handicap dans les politiques publiques. Mais malgré ces efforts, la situation de cette catégorie vulnérable reste tributaire de différences sociales, et de l'incapacité des gouvernements successifs au cours de la dernière décennie de faire face à la problématique des personnes handicapées selon une approche des droits humains qui garantisse les mécanismes nécessaires pour répondre à leurs besoins légitimes.

Propositions de l'USFP pour assurer l'intégration sociale des personnes en situation de handicap

° La révision de la politique publique pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap, tout en optant pour une approche basée sur les droits humains dépassant la vision philanthropique et se fondant sur un traitement global du handicap sur les plans sanitaire, éducatif, social, économique, psychologique. Elle œuvre également à garantir l'accès aux droits et à assurer la participation sociale des personnes en situation de handicap, conformément aux engagements internationaux du Maroc et aux dispositions de la Constitution ;

° Adoption de mesures visant à prendre en charge, l'indemnisation du handicap, le soutien et l'assistance, en particulier pour les familles avec enfants en situation de handicap ;

° Accélération de la création d'un Fonds national pour financer des initiatives visant à améliorer les conditions de vie de ces personnes ;

° La criminalisation de la discrimination fondée sur le handicap, ainsi que l'exploitation des personnes en situation de handicap dans des pratiques qui portent atteinte à la dignité humaine, comme la mendicité ;

° Adoption de mesures à même de faciliter leur accès aux services, aux espaces et aux transports publics ;

° Adoption de mesures incitatives pour le secteur privé afin de contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

dans le marché du travail;

° Adoption de mesures de discrimination positive pour les personnes en situation de handicap prenant en compte la diversité et les différences en termes de types de handicap ;

° Consolidation du cadre institutionnel relatif à la gestion du département chargé des personnes en situation de handicap, et le renforcement des ressources humaines spécialisées.

Les personnes âgées

L'USFP accorde une place importante dans son programme électoral à la situation d'une autre catégorie vulnérable dans la société marocaine, à savoir les personnes âgées.

Le vieillissement de la population affecte la croissance économique, les modes de vie et les interactions entre les générations. Au niveau individuel, le vieillissement se manifeste par la perte totale ou partielle d'un ensemble de capacités, affectant l'autonomie de la personne âgée. D'après les statistiques, les personnes âgées représentent environ 1/10 de la population totale et ne bénéficient pas pleinement de leurs droits. La plupart d'entre elles souffrent de faibles qualifications au niveau de l'éducation et de la situation socio-économique et sanitaire.

En effet, plus de 7 personnes sur 10 souffrent d'analphabétisme, le taux de pauvreté chez les personnes âgées dépasse un sur 10, plus de la moitié des personnes âgées souffrent d'au moins une maladie chronique et ne bénéficient pas de traitements médicaux. En plus, seulement une personne sur cinq bénéficie d'une couverture médicale et plus d'un tiers a besoin d'aide pour gérer ses affaires quotidiennes.

Pis encore, l'USFP constate l'inégalité entre les sexes, car les femmes âgées souffrent plus de la vulnérabilité économique et trouvent plus de difficulté d'accès aux services sociaux et à la couverture sociale et sanitaire.

Propositions de l'USFP pour renforcer l'autonomie des personnes âgées et réduire les effets des disparités sociales :

° L'élaboration d'une stratégie nationale fondée sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, en accordant l'attention nécessaire à la formation des ressources humaines et à la recherche médicale liée à la vie des personnes âgées, tout en adoptant une ap-

proche participative regroupant les acteurs, les experts concernés et la société civile ;

° La facilitation de l'accès des personnes âgées aux établissements de protection sociale, en particulier les personnes vulnérables dépendantes et qui ne bénéficient pas du système de sécurité sociale ;

° La création d'une « carte spéciale pour les personnes âgées » qui leur permette de bénéficier de leurs différents droits, de leur simplifier les procédures et de leur accorder la priorité dans divers services;

° L'adoption d'initiatives et de projets qui valorisent l'activité culturelle et sociale des personnes âgées, tout en favorisant le transfert de leurs expériences aux jeunes générations et en créant des espaces culturels dédiés aux personnes âgées et les encouragent à participer aux diverses activités (théâtres, musées, bibliothèques, salles de cinéma, instituts de musique, salles d'exposition, voyages...);

° L'obligation d'inclure dans les lois relatives aux bâtiments publics ou privés, la création de l'espace public et urbain, et dans le domaine des transports publics, toutes les dispositions qui garantissent l'accessibilité aux lieux publics, ainsi que l'accès aux informations et aux services ;

° La création de centres sociaux pour personnes âgées dans les zones rurales et l'intensification et la réhabilitation des centres sociaux pour cette catégorie sociale dans les zones urbaines.

Migration – Environnement

La migration constitue aujourd'hui l'une des sérieuses problématiques imposées au Maroc, vu la hausse du nombre des migrants et la diversité de ses formes. Si le problème de la migration est ancien dans notre pays, son ampleur aujourd'hui exige de s'arrêter sur ce phénomène et de l'analyser.

La migration est considérée comme un refus de rester au pays et une protestation contre la situation politique, économique et sociale. Et notre pays connaît plusieurs formes de migration, à savoir celles interne et internationale ainsi que celle provisoire qui considère le Maroc comme un pays de transit dans l'attente d'un passage vers l'autre rive de la Méditerranée. Il y a également la migration irrégulière et la migration du travail effectuée par les diplômés et les personnes à hautes compétences. A noter que nombreux sont les étudiants qui re-

sent de rentrer à la mère patrie après la fin de leurs études à l'étranger et préfèrent rester sur place.

La migration irrégulière a atteint des records lors des dernières décennies. Certains chiffres évoquent le nombre de 10.000 migrants irréguliers en 2017.

Propositions de l'USFP pour : 1- Un meilleur accompagnement des MRE

L'adoption d'une approche basée sur des objectifs clairs visant l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger notamment les nouvelles générations.

Le renforcement et le développement d'un accompagnement social au profit des MRE via l'élargissement de la carte des bénéficiaires du soutien social destiné aux catégories vulnérables et la création d'un système et d'un mécanisme pour l'intégration des MRE contraints de retourner à leur pays ainsi que l'accompagnement des mineurs non accompagnés et les personnes âgées en situation difficile.

La réhabilitation de l'action culturelle destinée aux MRE à travers la mise en place de programmes culturels à dimension identitaire, l'adoption d'une politique de centres culturels et l'encouragement de l'intégration positive des jeunes marocains dans les pays d'accueil

Le développement de l'accompagnement administratif et juridique des MRE via la réhabilitation des consulats dans les pays de résidence, la simplification et la numérisation des procédures administratives ainsi que la création d'un mécanisme unique pour l'examen de certains dossiers épineux en relation avec les MRE et garantir la protection juridique contre l'escroquerie et le chantage.

Accorder aux MRE les droits stipulés par la Constitution de 2011 notamment le droit à la participation politique, l'ouverture sur l'ensemble des compétences marocaines à l'étranger et tirer profit de leurs expériences tout en les intégrant dans l'ensemble des instances stipulées par la Constitution avec la garantie d'une représentativité importante des MRE au sein des institutions et instances étatiques et l'adoption de l'idée de créer un conseil supérieur de la migration.

La révision de la structure du CCME en créant un pôle chargé d'étudier et de suivre les mutations sociales dans les pays de migration

et de mesurer l'impact de ces changements sur notre pays au niveau national et international. A ce propos, il faut revoir la procédure d'embauche des experts et des ressources humaines dans cette institution nationale qui joue un rôle culturel, intellectuel et sécuritaire visant à préserver l'identité nationale et à promouvoir l'image du Royaume.

2- Réaliser l'intégration sociale des migrants étrangers :

Offrir un cadre juridique et législatif à caractère non sécuritaire qui prend en compte les dimensions politique, socio-économique et humanitaire des migrants et des résidents étrangers et qui lutte contre la discrimination, le mauvais traitement et le blocage de l'accès à la justice (ne pas bénéficier des services des avocats et des traducteurs compétents, accès aux services consulaires, procédures d'asile, accès aux soins).

Développement de programmes de formation et de sensibilisation au profit des fonctionnaires des administrations chargées du dossier de la migration (police, gardes frontières, fonctionnaires des prisons, juges, cadres de la santé...).

Pénalisation de la violence commise contre les migrants notamment les mineurs et les femmes

La reconnaissance effective du statut de réfugié (accordé par le HCR) en donnant des cartes de résidence aux personnes dotées de ce statut.

Permettre le regroupement familial aux réfugiés

Interdiction du refoulement des demandeurs d'asile et leur accorder la possibilité de déposer une demande d'asile dès leur arrivée sur le territoire national.

L'environnement

L'intérêt accordé à la préservation de l'environnement s'est beaucoup accentué au cours des dernières décennies et le changement climatique est devenu un sujet qui attire l'attention de tout le monde vu ses répercussions graves sur la vie humaine, l'environnement et les êtres vivants. Les Etats cherchent le développement durable dont l'objectif est de créer une sorte d'équilibre entre le développement socioéconomique accéléré et les besoins d'un système écologique sain afin d'assurer une vie saine pour les citoyens.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



L'USFP œuvrera pour atteindre
0 enfant hors de l'école.



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



Le Maroc fait face à d'importantes difficultés afin d'établir les équilibres nécessaires. En effet, la détérioration de l'environnement coûte au pays, selon une étude réalisée en 2016, près de 33 milliards de DH. La pollution coûte à notre pays près de 10 milliards de DH par an. La même étude a démontré la détérioration de la qualité de l'air et son impact sur la santé de la population notamment les enfants. Ladite étude a également indiqué que les préjudices subis par l'environnement au Maroc sont dus à l'émission des gaz à effet de serre et à la pollution de l'eau qui coûte 12 milliards de DH annuellement. Casablanca demeure la ville la plus polluée suivie par Marrakech, Tanger, Fès, Salé et Safi.

D'autre part, le Maroc produit 12.000 tonnes de déchets, des déchets complexes et dangereux puisqu'ils contiennent des produits non-biodégradables comme les sachets en plastique. La nappe phréatique subit aussi des préjudices graves à cause des déchets et des eaux usées déversées dans les mers, les fleuves et les terrains vastes. Les forêts qui représentent 12% du territoire national, subissent également le risque de feu et de pillage de la part des mafias de bois et des lobbys de l'immobilier.

S'y ajoutent la faiblesse des réseaux d'assainissement sanitaire, la propagation du logement insalubre, le manque d'espaces verts, la détérioration de la fertilité des terres à cause de l'érosion hydrologique et des déchets des usines, l'interpénétration entre les zones industrielles et les zones résidentielles et la propagation de moyens de transport

polluants.

Il est vrai que le Maroc a déployé des efforts importants au niveau législatif en promulguant une loi-cadre relative à la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, ce qui lui a permis de se positionner en bonne place au classement mondial (4ème place en termes de performance climatique au niveau mondial, selon le rapport de l'Indice de performance climatique de 2021). Mais, cela ne doit pas nous pousser à baisser la vigilance et c'est pourquoi, l'USFP ambitionne de mettre en place une politique écologique nouvelle basée sur la révision totale du corpus législatif écologique ainsi que des politiques publiques y afférentes afin de préserver l'environnement et de créer une sorte d'équilibre entre cet objectif et les enjeux de développement économique et social.

Les propositions de l'USFP pour préserver l'environnement et le développement durable :

Mettre en place une stratégie nationale intégrée pour l'environnement et le développement durable qui prend en compte l'ensemble des dimensions sociétales (économiques, sociales et culturelles) en adoptant une méthodologie participative qui englobe l'ensemble des acteurs.

Mettre en place une politique nationale incitative propre à l'usage des énergies renouvelables et à la rationalisation de la consommation de l'électricité dans les divers domaines de la vie quotidienne.

Formuler un système législatif

basé sur la révision et la mise à jour du cadre juridique et institutionnel relatif à la préservation de l'environnement et au renforcement du développement durable qui pénalise quelconque action pouvant porter préjudice à l'environnement et menaçant les futures générations.

Développer un système de partenariat et de coopération avec les institutions universitaires et les centres de recherches dans les divers disciplines en relation avec cette thématique afin d'encourager la recherche scientifique destinée à préserver l'environnement et à réaliser le développement durable

La généralisation des réseaux d'assainissement et les stations de traitement des eaux usées via le renforcement du Programme national d'assainissement

La création d'une institution nationale chargée de la gestion des déchets dont l'objectif est de soutenir les régions et les communes en matière de traitement des déchets solides et de lutte contre les déchets anarchiques.

Renforcer le rôle des associations œuvrant dans le domaine en renforçant leur capacité et le soutien financier qui leur est accordé.

La diffusion de la culture environnementale auprès des jeunes via les programmes éducatifs.

Société civile

Le Maroc a connu une croissance régulière des structures de la société civile, en particulier les organisations associatives. Le nombre de ces dernières est passé de 6.700 dans les

années 70, à 28.000 dans les années 80, et environ 130.000 associations en 2015.

La société civile joue un rôle effectif dans l'encadrement des citoyens, contribue à consolider les valeurs de citoyenneté et de solidarité et au développement de la vie politique et intellectuelle en participant et en développant le débat public sur toutes les questions soulevées au sein de la société, en préparant, mettant en œuvre et évaluant des politiques publiques ; partant de là, la société civile joue un rôle efficient dans la dynamique sociétale et le développement collectif.

A travers cette définition, il est évident que la société civile constitue l'un des mécanismes de médiation entre l'Etat et la société, de négociation et de recherche d'intérêt commun. Elle est également l'une des institutions sociétales qui ne misent pas sur le pouvoir. Si l'acteur politique œuvre en vue d'arriver à la gestion de la chose publique, l'acteur associatif, lui, joue un rôle complémentaire, celui du contrôle de l'acteur politique, et ce au niveau des programmes, des politiques, des objectifs et des résultats atteints, à même de procéder au redressement du processus et de le faire progresser dans l'intérêt général.

L'USFP considère la société civile comme un acteur clé pour faire évoluer les politiques de justice sociale. Il est donc nécessaire de lui fournir des opportunités, des moyens et un appui afin qu'il puisse accomplir ses rôles constitutionnels, d'une manière libre et indépendante.

Au sein de l'USFP, on estime que la création d'associations reste assujettie à des complications procédurales qui entravent la participation des associations dans la prise de décision selon une approche conservatrice et arbitraire, notamment au cours de la dernière décennie. Une approche caractérisée par l'élaboration d'un débat national de la société civile de façon unilatérale, où il a été procédé à l'écartement de la dimension pluraliste des associations marocaines, particulièrement celles démocratiques.

Les propositions de l'USFP pour renforcer la société civile démocratique.

1- Révision globale du Dahir de 1958 et mise en œuvre d'un code des associations renfermant diverses législations et lois qui garantissent la liberté de création, d'organisation et de réunion, consolidant la transparence du soutien public à leur égard et réduisant les écarts entre les associations.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



2. Autonomisation des connaissances, renforcement des capacités, institutionnalisation de la gouvernance associative et reconnaissance juridique et sociale des cadres œuvrant au sein des associations.

3. Elaboration d'un nouveau système de partenariat avec les associations garantissant leur indépendance, leur efficacité et leur professionnalisme.

4. Création d'un fonds de soutien institutionnel et mise en place d'infrastructures dédiées aux associations pour leur permettre d'appliquer leurs programmes et initiatives selon un contrat clair et un partenariat entre les départements gouvernementaux, les collectivités territoriales, le secteur privé et les associations.

5. Renforcer le système juridique et législatif lié à la démocratie participative et reconsidérer les lois de consultation publique, les recommandations et les pétitions.

6. Consolidation des rôles des associations dans le contrôle et le suivi de l'acteur associatif, ainsi que dans la contribution à la préparation, à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques (selon leurs compétences).

Le sport

Le champ sportif est considéré parmi les domaines vitaux au sein de la société. Il permet de préserver la santé de l'individu, de réaliser la cohésion sociale, de diffuser les valeurs de tolérance et de cohabitation et de mobiliser les jeunes pour faire face à l'extrémisme, à la violence et à la toxicomanie.

D'un autre côté, le sport œuvre à

soutenir également les investissements économiques et commerciaux. Aujourd'hui, le sport repose sur des méthodes scientifiques de gestion et d'administration, mais nous constatons que le sport dans notre pays souffre encore d'un profond déséquilibre, et ce à tous les niveaux juridiques et institutionnels, ainsi que sur le plan des programmes et des projets.

Le sport marocain connaît de nombreuses carences, en dépit des grands efforts déployés au niveau des infrastructures sportives, à travers la construction et l'équipement des stades. Les principales lacunes sont l'absence d'un système juridique intégré pour l'éducation physique, la faiblesse des budgets alloués au secteur du sport, la fermeture d'un ensemble de terrains de proximité, de piscines sportives, ainsi que diverses dépendances faute de ressources humaines qualifiées. Pour ce qui est de la gouvernance du domaine sportif, l'expérience a montré que le budget du ministère de la Jeunesse et des Sports ne répond plus aux exigences du développement du secteur. La prédominance de la vision traditionnelle confondant la jeunesse et les affaires du sport ne fait qu'approfondir une gestion superstructurelle et bureaucratique très limitée.

A ce propos, l'USFP estime que le sport est une exigence humaine liée à l'aspect de santé physique et psychologique de l'ensemble des citoyens. Il nécessite une planification stratégique, une rationalisation des ressources financières et l'obtention de résultats positifs répondant aux attentes des citoyennes et citoyens.

Les propositions de l'USFP pour

un sport marocain fort et contribuant à la cohésion sociale

1. Elaboration d'une politique publique de promotion du sport national, considérant le sport comme une dimension humaine au sein de la société et une dimension stratégique globale prenant en compte les différents aspects économique, social et culturel du système sportif. Dépassant, par là même, une certaine vision étroite considérant le sport comme un simple moyen de divertissement, et ce tout en adoptant une approche participative incluant tous les acteurs gouvernementaux, les partenaires économiques et sociaux, les composantes de la société civile, les experts et les sportifs.

2. Révision du cadre législatif et réglementaire du système sportif via l'instauration de lois incitant, encourageant et aidant à la pratique du sport.

3. Harmonisation des programmes scolaires de façon à permettre aux apprenants, particulièrement ceux du primaire, du collège et du lycée, de pratiquer le sport, tout en liant le sport à la formation sociale.

4. Elaboration d'un système de partenariat entre le département de l'Education nationale, les universités et les instances sportives devant renforcer la pratique sportive au sein des établissements scolaires, lors des périodes de vacance, les week-ends, en plus d'une exploitation idoine des équipements sportifs par les associations de quartiers.

5-Adoption d'un programme de prospection au sein des quartiers populaires en vue de détecter, soutenir et orienter les talents.

6-Réouverture des centres de formation des professeurs de sport.

7-Mise en application de mesures efficaces pour lutter contre la propagation de la violence à l'intérieur des stades et sensibilisation au danger du hooliganisme

8- Création d'un observatoire national pour suivre et évaluer les projets sportifs dans diverses catégories (nationales et internationales) et au niveau des différentes zones et régions pour permettre aux acteurs sportifs d'entreprendre des études scientifiques et techniques qui aident à trouver des solutions appropriées.

Annexes

1-Plateforme d'orientation du Premier secrétaire de l'USFP // Pour l'encadrement du débat ittihadi sur la gestion de la situation actuelle prospective de l'avenir : « La pandémie du nouveau coronavirus, une opportunité pour l'entame du Nouveau modèle de développement sur des bases saines », Mai 2020.

2- Plateforme d'orientation du Premier secrétaire de l'USFP // Pour l'encadrement du débat ittihadi sur la gestion de la situation actuelle prospective de l'avenir : « La pandémie du nouveau coronavirus, une opportunité pour l'entame du Nouveau modèle de développement sur des bases saines », Mai 2020.

3-Mettre fin à la violence contre les femmes année 2019.

4-Ministère de l'Environnement.

5-Rapport émanant d'ONGs « Germanwatch », le Réseau international d'action pour l'environnement et l'Institut allemand « Nouveau climat ».

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

Tournée de soutien à Azemmour du Premier secrétaire aux candidats ittihadis dans les circonscriptions électorales de la province d'El Jadida

Driss Lachguar : L'USFP a proposé des candidats compétents et expérimentés pour un Etat juste et une société solidaire

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a été récemment du côté d'Azemmour pour soutenir les candidats ittihadis engagés dans les différentes circonscriptions électorales de la province d'El Jadida, en perspective des échéances législative, régionale et locale du 8 septembre.

Lors de sa tournée, le Premier secrétaire a tenu à lancer un appel aux électeurs en vue de se mobiliser et de voter massivement en toute responsabilité. Faisant savoir à ce propos que « le jour J, il faudrait se rendre au bureau de vote pour accomplir son devoir de citoyen, et ce en vue d'aspirer à un Maroc de demain faisant face à tous les défis, particulièrement la pandémie et ses répercussions en plus du défi concernant le pays voisin ».

Dans une allocution adressée aux militants du parti présents à Azemmour, Driss Lachguar a déclaré : « C'est vous qui allez décider et choisir ceux qui vont vous représenter au nom de l'USFP. C'est à vous de soutenir les candidats ittihadis, en toute responsabilité, confiance et volonté ferme, et ce pour une nouvelle alternance à horizon social-démocrate ».

Il a également souligné la nécessité d'avoir des institutions et des communes fortes, en mesure de répondre aux besoins des citoyens, avant de préciser que « cette étape constitue un nouveau départ pour l'USFP et que le parti a proposé des candidat(e)s compétent(e)s et expérimenté(e)s ». Le Premier secrétaire s'est, par ailleurs, dit optimiste, eu égard à la réaction positive des habitants de la région d'El Jadida quant à la campagne électorale ittihadie clean et responsable.

Driss Lachguar qui a participé à ladite campagne pour soutenir les candidats ittihadis a affirmé que l'expérience de l'USFP sera cette fois particulière puisqu'il a misé sur les habitants de la ville d'El Jadida.

L'USFP qui a opté, lors de cette campagne électorale, pour le slogan « Le Maroc d'abord. Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate » prouve ainsi, si besoin en est, l'ambition du parti à oeuvrer pour un Etat juste, une société moderne et solidaire où règnent l'égalité des chances et le principe de pluralisme, de diversité et de liberté d'opinions et d'expressions.

H.T



Bruno Gonçalves dans un message de soutien à l'USFP

Le combat de l'USFP pour les droits de l'Homme, ainsi que sa lutte pour la dignité, l'égalité et la prospérité, seront sans aucun doute pris en compte par le peuple marocain



Dans une vidéo diffusée sur YouTube, Bruno Gonçalves, le secrétaire général de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), a envoyé un message de soutien à l'Union socialiste des forces populaires (USFP) à l'approche des élections du 8 septembre.

Bruno Gonçalves, récemment élu à la tête de l'IUSY, organisation sœur de l'Internationale socialiste, a commencé par souligner le « dévouement de l'USFP dans la construction d'une société et d'un avenir progressiste au Maroc » avant d'exprimer sa reconnaissance envers le parti de la rose : « A l'Union internationale de la jeunesse socialiste, nous sommes reconnaissants d'avoir l'USFP comme partenaire au Maroc. Un partenaire qui défend la démocratie sociale, les droits de l'Homme et la liberté ».

Le leader de l'Union internationale de la jeunesse socialiste n'a pas manqué de mentionner l'histoire et le passé glorieux de l'USFP : « Votre passé et votre histoire plaident pour vous. Et ce depuis l'époque de la résistance jusqu'à la fondation de votre jeunesse ittihadie ». Un passé héroïque qui permet à l'USFP d'être en mesure « d'encourager le dialogue et de favoriser la démocratie au Maroc », a indiqué Bruno Gonçalves.

Le secrétaire général de la jeunesse de l'Internationale socialiste a, par la même occasion, mis en lumière les différents engagements sociaux de l'USFP. « Votre combat pour les droits de l'Homme, ainsi que votre lutte pour la dignité, l'égalité et la prospérité, seront sans aucun doute pris en compte par le peuple marocain lors de ces élections ».

Enfin, Bruno Gonçalves place ses espoirs en l'USFP dans l'optique d'aider l'IUSY à développer un modèle qui respecte les droits de l'Homme de tous les peuples dans tous les territoires du monde. Et de rappeler qu'il fait confiance au programme économique de l'USFP « devant aider à développer l'économie marocaine et à diminuer la dette nationale », a conclu Bruno Gonçalves. Sans oublier d'assurer que l'IUSY compte épauler le parti de la Rose « pour construire un meilleur avenir pour l'ensemble du peuple marocain » Et d'ajouter : « Au premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar et à tous ceux qui croient en un avenir meilleur pour votre pays, je vous envoie mes salutations les plus chaleureuses. Comptez sur l'IUSY et bonne chance chers camarades ».

NAJU
Capital 100.000,00 dirhams
Siège social : Angle rue Mozart et Boulevard d'Anfa Résidence
Le Petit Paradis 7ème étage Casablanca Maroc RC N° 514177/Casablanca I) Au terme d'un acte SSP, il a été créé une SARL portant les caractéristiques suivantes :
- Activité : Exploitant de Restaurant
- Dénomination : NAJU
- Siège : Angle rue Mozart et Bd d'Anfa Résidence Le Petit Paradis 7ème étage Casablanca Maroc
- Capital : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts de 100 DH chacune.
- Associés :
- M. Nadir Namany titulaire de la CIN N° BK606314
- M. Julien Sorroche titulaire de la Carte de Résidence N° 3070590Q
- Année sociale : Année civile
- Durée de la société : 99 ans
- Gérance : La société est co-gérée et administrée par :
- M. Nadir Namany, de nationalité marocaine, né le 24-07-1993, titulaire de la CIN N° BK606314.
- M. Julien Sorroche de nationalité française, né le 23-08-1993.
Titulaire de la Carte de résidence N° 3070590Q
II) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 27-08-2021 sous le numéro 514177.

N° 7611/PA

ABROAD SARL AU
131 BD DE LA
RESISTANCE
IMMEUBLE NEZHA
ETAGE 8
CASABLANCA
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14/06/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : ABROAD
- Forme juridique : SARL AU
- Siège social : 131 BD DE LA RESISTANCE IMMEUBLE NEZHA ETAGE 8 CASA
- Objet : Transport de Marchandises National et International
- Gérance : Mr BETTAHI ZOUBIR est gérant unique pour une durée illimitée
- Capital : Le capital social est fixé pour 10 000,00 DHS, divisé en 100 parts sociales de 100,00 DHS chacune
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 29/06/2021 sous le numéro 784583

N° 7612/PA

FICOGEISS SARL AU
Immeuble Berrahou 2
étage Appt 3
Missour
Sté FADIMAD SARL AU
Immeuble Berrahou 2
étage Appt 3
Missour
Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/08/2021 à Missour, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
1) la dénomination : Sté FADIMAD SARL

2) Siège social : Immeuble Berrahou 2 étage Appt 3 Missour
3) L'objet social : la société se fixe pour objet tant pour son compte que pour le compte de tiers au Maroc ou à l'étranger :
• Travaux divers ou construction ;
• Transport de marchandises pour compte d'autrui ;
• Canalisation d'eau
4) Capital social : le capital est fixé à 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune réparties comme suit :
Mr EL QUADDOURY FADIL ... 1000 parts
Total 1000 parts
la gérance : la société est gérée et administrée par EL QUADDOURY FADIL pour une durée illimitée
5) la durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.
Le dépôt légal est effectué à la cour de première instance de Boulemane à Missour sous n° 305/2019 en date du 31/08/2021

N° 7613/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
AMAZON ANIMALERIE
SARL
Aux termes d'un acte SSP du 22/12/2020:
La cession de 50 Parts sociales de 100,00 dh chacune appartient à M.ABOU-LOUAFI DRISSI MOURAD au profit de M. ABOU-LOUAFI DRISSI SAID.
La transformation de la société AMAZON ANIMALERIE S.A.R.L à AMAZON ANIMALERIE S.A.R.L AU. Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Mohammedia le 01/09/2021 sous les N°2028.

N° 7614/PA

DIAMANT VOYAGE -
SARL
46 BOULEVARD
ZERKTOUNI 3 EME ETG
APT N° 6,
- CASABLANCA -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 09.08.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : DIAMANT VOYAGE
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée.
Objet : - AGENCE DE VOYAGE (TENANT UNE)
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.
Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. EL KHAULAIT NABIL... 500 parts sociales.
• Mr. ZLAF TAOUFIQ ... 500 parts sociales.
GERANCE :
- Monsieur EL KHAULAIT NABIL est désigné cogérant de la Société.

- Monsieur ZLAF TAOUFIQ est désigné cogérant de la Société
La société est engagée par la signature conjointe des cogérants susnommés.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 01.09.2021 sous le N° 791220. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 514569.

N° 7615/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture
de Beni-Mellal_Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal
Service Support (SS)
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°13/2021/DPA/4/
SAHADU 04 /10/2021
A10 HEURES.
(SEANCE PUBLIQUE)
Le(04/10/2021) à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plus relatives à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, ayant pour objet TRAVAUX DE CREATION/D'UN POINT D'EAU « 01 FORAGE » AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE TAGZIRT, PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés du Service Support de la DPA de Beni-Mellal, rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal, il peut également être téléchargé à partir du site du portail des marchés publics de l'Etat: <https://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Cinq Cent Dirhams (7500.00 DHS)
• L'estimation ducoût de la réalisation des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent cinquante-sept Mille trois cent soixante DHS (357360,00DHS) TTC
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal sise au Quartier Administratif, rue de Safi, Beni-Mellal ;
• Soit déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> ;
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. Il est prévu une visite des lieux le : 22/09/2021 à 9 H Heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

N° 7616/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
N°01/2021
Séance Publique
Le 30 septembre 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plus relatives à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour " le développement d'un référentiel d'étiquetage et de classification énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires".

• Les prestations objet de l'appel d'Offres devront être exécutées au niveau national.
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

• Le cautionnement provisoire est de dix mille Dirhams (10 000,00 DH)
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Quatre Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (420 000,00DH TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 8-9 et 11 du règlement de consultation.
N° 7617/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
N°02/2021

Séance Publique
Le 30 septembre 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour " La diffusion des systèmes de chauffage et de cuisson efficaces en énergie et en bois de feu pour les habitations rurales en région montagneuse".

• Les prestations objet de l'appel d'Offres devront être exécutées au niveau des adresses des sites mentionnés au CPS.
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

• Le cautionnement provisoire est de dix mille Dirhams (10 000,00 DH)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Cinq Cent Quarante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (540 000,00 DH TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 8-10-11 du règlement de consultation.
N° 7618/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs de DR8.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 37DR8/C/2021 à Lot unique

Séance publique
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier Administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs de DR8.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 864.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.700,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 /62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le 30 Septembre 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
N° 7619/PC

23	82	حسن البرزي	23/67540 الرسم العقاري 721	38	جزء من البقعة 721
188	188	مدينة اسنوي	غير محظنة	39	جزء من البقعة 737
100	100	عبد الكبير حيزور	23/11098 الرسم العقاري 820	40	جزء من البقعة 820
15	112	نعيمه البرزي	غير محظنة	41	جزء من البقعة 726

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية مراكش - أسفي
إقليم أسفي
جماعة أسفي
المديرية العامة للمصالح
قسم التعمير والممتلكات

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار جماعي يعين أن المنفعة العامة تقضي بتحديد الطرق الجماعية (فتح وتوسيع) في إطار إعادة هيكلة أحياء سيدي بوزيد

2 - حي القشلة

رقم الترتيبي	المراجعات العقارية	اسم المالك المقترض	المساحة الاجمالية ب م 2	المساحة المضروبة بالتصنيف ب م 2
1	جزء من البقعة 1087 غير محظنة	سعيد مرحوم	118	33
2	جزء من البقعة 878 رسم عقاري 23/38651	مجهول	98	24
3	جزء من البقعة 738 رسم عقاري 23/34879	ورثة عبد الرحيم بورحية	158	38
4	جزء من البقعة 1087 مطلب التحفيظ 23/1104	مجهول	1104	72
5	جزء من البقعة 906 مكرر غير محظنة	احمد بورحية	41	21
6	جزء من البقعة 908 مكرر رسم عقاري 2/4133	مجهول	514	43
7	جزء من البقعة 1024 رسم عقاري 23/45206	مجهول	62	10
8	جزء من البقعة 909 رسم عقاري 23/13078	مجهول	682	64
9	جزء من البقعة 334 مكرر رسم عقاري 23/16132	رشيدة بنيزة	1639	409
10	جزء من البقعة 316 مكرر غير محظنة	ورثة إبراهيم غوداني	125	2
11	جزء من البقعة 1068 مكرر رسم عقاري 23/8681	فاطمة مربي	109	16
12	جزء من البقعة 1069 مكرر رسم عقاري 23/8681	بوشري بنيزة	109	10
13	جزء من البقعة T334 رسم عقاري 23/8681	مجهول	109	5
14	جزء من البقعة 328 غير محظنة	مجهول	221	40
15	جزء من البقعة 329 رسم عقاري 23/46914	مجهول	361	40
16	جزء من البقعة 698 مطلب التحفيظ 23/68174	يوسف هوني	138	3
17	جزء من البقعة 1080 غير محظنة	ورثة حبريق احمد بن عبد الرحمان	311	25
18	جزء من البقعة 322 مكرر مطلب التحفيظ 23/38026	مجهول	108	23
19	جزء من البقعة 322 غير محظنة	مجهول	93	25
20	جزء من البقعة 318 رسم عقاري 23/64904	مجهول	144	42
21	جزء من البقعة 329 رسم عقاري 23/46914	مجهول	212	10
22	جزء من البقعة 1084 رسم عقاري 23/67400	مجهول	198	22
23	جزء من البقعة 910 غير محظنة	مجهول	665	665
23	جزء من البقعة 910 مطلب التحفيظ 4/3751	مجهول	844	104
23	جزء من البقعة 910 غير محظنة	مجهول	75	75
24	جزء من البقعة 887 غير محظنة	مجهول	578	578

والتخلي عنها لهذا الغرض
• ليكن في علم العموم أنه طيلة مدة شهر ابتداء من تاريخ 2021/10/06 الذي يوافق تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نصه اسفله، في الجريدة الرسمية عدد : 5684 يودع ملف البحث والسجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم ، بمكتاب مصلحة الممتلكات بجماعة أسفي خلال أوقات العمل الإدارية، يتعلق بنزع ملكية القطع الأرضية الضرورية لتخطيط حدود الطرق العامة لفتح طرق التهيئة في إطار إعادة هيكلة أحياء سيدي بوزيد جماعة أسفي .
و على كل من يشملهم امر نزع ملكية هذه القطع الأرضية ان يعرفوا بأنفسهم خلال نفس الاجل و إلا سقط كل حق لهم .

مشروع قرار جماعي

يعين أن المنفعة العامة تقضي بالموافقة على قرار تخطيط حدود الطرق العامة لفتح طرق التهيئة في إطار إعادة هيكلة أحياء سيدي بوزيد

والتخلي عنها لهذا الغرض

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالمجموعات
- بناء على القانون رقم 781/متمتع ب نزع الملكية لأجل المنفعة العامة وبالاتحاد المؤقت الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1/81/254 بتاريخ 11 رجب 1402 (06 ماي 1982)
- بناء على القانون رقم 12.90 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1.92.31 بتاريخ 15 من فبراير 1992 (17/1412)
- بناء على المرسوم رقم 2.82.382 الصادر في 02 رجب 1403 (16 ابريل 1983) في شانتطبيق القانون رقم 81/7 المشار إليه أعلاه.
- بناء على مقرر رقم 2020/04 لمجلس جماعة أسفي المجتمع في إطار دورته العادية لشهر فبراير 2020 ، المنعقدة بتاريخ 06 فبراير 2020 ، والذي وافق بإجماع أعضائه الحاضرين على قرارات التصنييف لإحياء سيدي بوزيد المصادق عليها في إطار تصميم إعادة الهيكلة.
- **الفصل الأول:** يعين أن المنفعة العامة تقضي باقتناء أو نزع ملكية القطع الأرضية المضروبة بالتصنيفات في إعادة هيكلة أحياء سيدي بوزيد (خولو - القشلة - تخريرينت - و الديرة)
و بالتخلي عنها لهذا الغرض.

3 - حي تخريبتت

الفصل الثاني: تنزع بناء على ما ذكر ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذه الغاية، كما رسمت حدودها بحاشية ملونة في التصميم التخريني الملحق بأصل هذا القرار و عينت في الجداول التالية :

رقم الترتيبي	المراجعات العقارية	اسم المالك المقترض	المساحة الاجمالية ب م 2	المساحة المضروبة بالتصنيف ب م 2
1	جزء من البقعة 1040 مطلب التحفيظ 23/8954	مجهول	63	51
2	جزء من البقعة 377 غير محظنة	عبد السلام هيدان	96	51
3	جزء من البقعة 1041 غير محظنة	محمد بالمرخي	105	63
4	جزء من البقعة 1042 غير محظنة	ورثة ادريس السويطي	142	75
5	جزء من البقعة 1043 غير محظنة	امينة عصام	41	37
6	جزء من البقعة 1044 غير محظنة	حجوبة الحواص	28	8
7	جزء من البقعة 1045 غير محظنة	السعدية عصام	37	33
8	جزء من البقعة 1046 غير محظنة	عبد اللطيف الذخة	32	30
9	جزء من البقعة 1047 غير محظنة	مصطفى المصطي	39	29
10	جزء من البقعة 397 رسم عقاري 23/68184	ملود الجامعي	1257	585
11	جزء من البقعة 1175 غير محظنة	مجهول	186	58
12	جزء من البقعة 1141 غير محظنة	مجهول	30	30
13	جزء من البقعة 1048 رسم عقاري 23/55775	مجهول	268	85
14	جزء من البقعة 1076 غير محظنة	بدعية لطرش زينب لطرش	111	38
15	جزء من البقعة 177 غير محظنة	ليلي أبو ربيعة	16	16
16	جزء من البقعة 1049 غير محظنة	مجهول	646	358
17	جزء من البقعة 1313 غير محظنة	بوجمعة الفقيه	60	12
18	جزء من البقعة 1146 غير محظنة	مجهول	106	15
19	جزء من البقعة 1148 غير محظنة	مجهول	135	19
20	جزء من البقعة 1152 غير محظنة	مجهول	93	23
21	جزء من البقعة 1103 رسم عقاري 23/9340	محمد التائي	100	28
22	جزء من البقعة 407 غير محظنة	أحمد كمامة	1751	295
23	جزء من البقعة 1203 غير محظنة	مجهول	81	54
24	جزء من البقعة 1205 غير محظنة	مجهول	54	79
25	جزء من البقعة 1206 غير محظنة	محمد بيسي	61	53
26	جزء من البقعة 1207 غير محظنة	مجهول	60	43
27	جزء من البقعة 1050 غير محظنة	مجهول	1548	558
28	جزء من البقعة 27 غير محظنة	مجهول	250	8
29	جزء من البقعة 1052 رسم عقاري 23/74871	مجهول	169	5
30	جزء من البقعة 01 غير محظنة	مجهول	5407	1299
31	جزء من البقعة 16 غير محظنة	سلام النسائي	422	41
32	جزء من البقعة 71 غير محظنة	عبد الكبير كرتان	93	14
33	جزء من البقعة 1189 غير محظنة	عبد الغني بالحرش	70	13
34	جزء من البقعة 1190 غير محظنة	الجيلالي بالحرش	62	2
35	جزء من البقعة 72 مكرر غير محظنة	مجهول	267	76
36	جزء من البقعة 37 غير محظنة	مجهول	177	59
37	جزء من البقعة 1057 رسم عقاري 1/2652	عبد الحق ختمي	121	44
38	جزء من البقعة 756 رسم عقاري 1/2652	مجهول	198	2
39	جزء من البقعة 1196 رسم عقاري 1/2652	مجهول	98	21

1 - حي خولو

رقم الترتيبي	المراجعات العقارية	اسم المالك المقترض	المساحة الاجمالية ب م 2	المساحة المضروبة بالتصنيف ب م 2
1	جزء من البقعة 915 غير محظنة	مبارك كرتي	118	51
2	جزء من البقعة 763 غير محظنة	بزيوي لكراري	88	31
3	جزء من البقعة 765 غير محظنة	مجهول	75	28
4	جزء من البقعة 769 غير محظنة	مجهول	75	44
5	جزء من البقعة 1002 غير محظنة	عبد الله غيلان	107	29
6	جزء من البقعة 1003 الرسم العقاري 23/54303	مجهول	229	29
7	جزء من البقعة 1024 غير محظنة	مجهول	229	41
8	جزء من البقعة 981 غير محظنة	فاطمة بولحنا	9100	36
9	جزء من البقعة 770 غير محظنة	ابراهيم بولحنا	126	43
10	جزء من البقعة 807 غير محظنة	ادريس النفودي وعبد الجليل زاوية	110	40
11	جزء من البقعة 805 غير محظنة	عبد الرحمان كتراس	35	17
12	جزء من البقعة 806 غير محظنة	عبد العزيز كتراس	66	34
13	جزء من البقعة 817 غير محظنة	سي محمد رياح	103	42
14	جزء من البقعة 815 غير محظنة	هائمي اولوك	103	5
15	جزء من البقعة 814 غير محظنة	محمد خولي	121	3
16	جزء من البقعة 1026 غير محظنة	مجهول	44	5
17	جزء من البقعة 812 غير محظنة	محمد بنجولج	42	6
18	جزء من البقعة 1025 غير محظنة	مجهول	134	6
19	جزء من البقعة 810 غير محظنة	عبد زفور	167	2
20	جزء من البقعة 819 غير محظنة	عبد الكبير حيزور	138	48
21	جزء من البقعة 1010 الرسم العقاري 23/67541	احمد البزي	818	464
22	جزء من البقعة 1031 الرسم العقاري 23/67541	محمد البزي	220	122
23	جزء من البقعة 727 الرسم العقاري 23/69369	سعيد بولكراش	130	122
24	جزء من البقعة 741 الرسم العقاري 23/67540	حسن البزي	489	248
25	جزء من البقعة 734 غير محظنة	محمد الكنز	105	29
26	جزء من البقعة 830 غير محظنة	عزيز بوريح	93	26
27	جزء من البقعة 831 غير محظنة	سعيد بلخوش	95	26
28	جزء من البقعة 1012 غير محظنة	سعيد بولكراش	103	39
29	جزء من البقعة 1013 الرسم العقاري 23/60630	مجهول	284	61
30	جزء من البقعة 1011 الرسم العقاري 23/60629	مجهول	706	77
31	جزء من البقعة 834 مكرر مطلب التحفيظ 23/33164	مجهول	644	41
32	جزء من البقعة 837 غير محظنة	ورثة سي محمد بلهادي علي البري	96	9
33	جزء من البقعة 824 غير محظنة	و بوشري وحمو	560	307
34	جزء من البقعة 980 غير محظنة	ندير البري	173	111
35	جزء من البقعة 1030 غير محظنة	ثوريا البري	82	40
36	جزء من البقعة 719 الرسم العقاري 23/67540	حسن البري	82	45
37	جزء من البقعة 720 الرسم العقاري 23/67540	حسن البري	82	82

243	244	عبد الحق عربي	جزء من البقعة 1106 غير محظوة	127
58	143	مجهول	جزء من البقعة 1235 غير محظوة	128
194	195	هنية لعريش	جزء من البقعة 1110 الرسم العقاري 23/91749	129
11	85	مجهول	جزء من البقعة 1034- 1106- مطلب التحفيظ 23/35748	130
26	57	مجهول	جزء من البقعة 1232 الرسم العقاري ج/12652	131
21	546	مجهول	جزء من البقعة 99 مكرر الرسم العقاري ج/12652	132
13	98	ورثة بن يزة	جزء من البقعة 1319 الرسم العقاري 23/62889	133
184		مجهول	جزء من البقعة 251 غير محظوة	134
12		التاقي	جزء من البقعة 1112 غير محظوة	135

4 - حي الدبرة

رقم الترتيبي	المراجيع العقارية	اسم المالك المقترض	المساحة الاجمالية ب م2	المساحة المضروبة بالتصنيف ب م2
1	جزء من البقعة 1113 مطلب التحفيظ 23/9986	مجهول	198	44
2	جزء من البقعة 564 الرسم العقاري 23/52309	مجهول	105	12
3	جزء من البقعة 589 غير محظ	شامة بورداد	22	1
4	جزء من البقعة 590 غير محظ	عبد المجيد بورداد	80	2
5	جزء من البقعة 607 غير محظ	مجهول	96	7
6	جزء من البقعة 608 الرسم العقاري 23/52309	عبد العزيز بوكار	110	10
7	جزء من البقعة 1103 الرسم العقاري 23/76617	مجهول	58	9
8	جزء من البقعة 614 غير محظ 9/117 و 3601/ز	الهاشمي مفران	39	4
9	جزء من البقعة 542 الرسم العقاري ج/22730	مجهول	123	109
10	جزء من البقعة 1117 الرسم العقاري	مجهول	2067	146
11	جزء من البقعة bis 1112 مطلب التحفيظ 23/18388	مجهول	802	415
12	جزء من البقعة 1112 الرسم العقاري 23/65419	مجهول	539	111
13	جزء من البقعة bis 476 مطلب التحفيظ 23/35949	مجهول	80	80
14	جزء من البقعة bis 110 الرسم العقاري م/254	محمد بلياط	279	25
15	جزء من البقعة bis 512 الرسم العقاري 23/2224	مجهول	736	57
16	جزء من البقعة 568 الرسم العقاري م/254	مجهول	8998	191

الفصل الثالث : يعهد بتنفيذ ما جاء في هذا القرار ، الذي ينشر في الجريدة الرسمية ، الى رئيس جماعة أسفي.

N°7620/PA



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES
PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 23/DRAO/2021

Le 29/09/2021 à 10 heure, il sera procédé dans le bureau des appels d'offres sis à la direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda, à l'ouverture des plis ayant pour objet: travaux de construction du Centre de Qualification Agricole de Taddarat , Commune de Taddarat, Province de Guercif relevant de la direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le Montant de la Caution Provisoire est (150 000.00Dhs) Cent Cinquante Mille Dirhams
- l'estimation des couts des prestations est de : Quinze Million cent Dix Mille QuaranteDirhams (15 110 040.00 Dhs) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres de la direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, Soit déposé contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :
 - Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine Suivant :

Secteur:	QUALIFICATION	Classe
A	A2	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7621/PA

40	جزء من البقعة 1155 رسم عقاري ج/12652	مجهول	111	140
41	جزء من البقعة 757 رسم عقاري ج/12652	مجهول	174	14
42	جزء من البقعة 1102 غير محظوة	الهيام الكبري	88	29
43	جزء من البقعة 1056 رسم عقاري ج/12652	عبد الحق ختمي	121	37
44	جزء من البقعة 111 رسم عقاري 23/22100	مجهول	1702	758
45	جزء من البقعة 110 رسم عقاري 23/5332	محمد مرشود	143	10
46	جزء من البقعة 112 رسم عقاري 23/5316	محمد فكاري	872	350
47	جزء من البقعة 113 غير محظوة	مجهول	301	24
48	جزء من البقعة 968 غير محظوة	عبد الطيف أبو ربيعة	268	104
49	جزء من البقعة 969 غير محظوة	محمد أبو ربيعة	143	43
50	جزء من البقعة 970 غير محظوة	أم العيد كرا	142	142
51	جزء من البقعة 971 غير محظوة	ز هيرة أبو ربيعة	286	169
52	جزء من البقعة 972 غير محظوة	جميلة أبو ربيع	142	28
53	جزء من البقعة 973 غير محظوة	ربيعة أبو ربيعة	142	26
54	جزء من البقعة 975 غير محظوة	سعيد أبو ربيعة	153	31
55	جزء من البقعة 976 غير محظوة	فاطمة أبو ربيعة	290	155
56	جزء من البقعة 977 غير محظوة	حبيبة أبو ربيعة	145	21
57	جزء من البقعة 1248 غير محظوة	مجهول	140	16
58	جزء من البقعة 1233 غير محظوة	مجهول	219	113
59	جزء من البقعة 141 غير محظوة	بدية جينيلى	135	24
60	جزء من البقعة 157 غير محظوة	خديجة جمحي	260	12
61	جزء من البقعة 170 غير محظوة	خديجة جمحي	155	11
62	جزء من البقعة 173 رسم عقاري 23/66778	مجهول	85	11
63	جزء من البقعة 287 غير محظوة	بوشعيب باني	356	203
64	جزء من البقعة 289 مطلب التحفيظ 23/37376	مجهول	1447	499
65	جزء من البقعة 290 غير محظوة	مجهول	719	161
66	جزء من البقعة 291 رسم عقاري 23/44042	صلاح السايح وعثمان بقاتش و عبد الرزاق زيدان	818	304
67	جزء من البقعة 1116 مطلب التحفيظ 23/56602	زينب أربيعة	200	119
68	جزء من البقعة 282 غير محظوة	مجهول	391	64
69	جزء من البقعة 281 رسم عقاري 23/58838	أمين خالوق	102	36
70	جزء من البقعة 280 رسم عقاري 23/58836	ملكية بوزماس و حمو خالوق	102	37
71	جزء من البقعة 278 مطلب التحفيظ 23/28033	مجهول	985	217
72	جزء من البقعة 279 غير محظوة	مجهول	1028	180
73	جزء من البقعة 271 رسم عقاري 23/2924	مجهول	229	96
74	جزء من البقعة 270 رسم عقاري 23/56074	نعيمة نكيف	196	196
75	جزء من البقعة 834 مكرر رسم عقاري 23/56073	مجهول	210	210
76	جزء من البقعة 1324 غير محظوة	مجهول	106	23
77	جزء من البقعة 267 غير محظوة	مجهول	350	47
78	جزء من البقعة 266 مكرر مطلب التحفيظ 23/36494	مجهول	83	18
79	جزء من البقعة 266 رسم عقاري 23/14130	مجهول	96	2
80	جزء من البقعة 264 رسم عقاري 23/51953	مينة البشاري	100	27
81	جزء من البقعة 1294 مطلب التحفيظ 23/3252	مجهول	87	2
82	جزء من البقعة 974 غير محظوة	إبراهيم أبو ربيعة	285	48
83	جزء من البقعة 265 مطلب التحفيظ 23/18282	مجهول	90	22
84	جزء من البقعة 262 غير محظوة	محمد بوشناق	100	12
85	جزء من البقعة 261 رسم عقاري 23/6870	ورثة أحمد الهسكوري	265	29
86	جزء من البقعة 260 مكرر غير محظوة	مجهول	116	66
87	جزء من البقعة 275 رسم عقاري 23/9923	حفيظة خوري	392	392
88	جزء من البقعة 1059 رسم عقاري 23/52523	مجهول	227	227
89	جزء من البقعة 274 رسم عقاري 23/60445	كمال سموح	158	157
90	جزء من البقعة 273 رسم عقاري 23/14991	محمد السلياني	134	134
91	جزء من البقعة 260 غير محظوة	عبد السلام بورزيناد	48	40
92	جزء من البقعة 259 غير محظوة	عبد السلام بورزيناد	53	27
93	جزء من البقعة 1114 غير محظوة	كمال سموح	100	26
94	جزء من البقعة 269 رسم عقاري 23/9925	كمال سموح	1194	602
95	جزء من البقعة 761 غير محظوة	علي بنعزة	350	273
96	جزء من البقعة 739 مطلب التحفيظ 23/32520	فوزية بنعزة	309	309
97	جزء من البقعة 740 مطلب التحفيظ 23/32520	خديجة بنعزة	160	14
98	جزء من البقعة 453 رسم عقاري 23/13704	تعاونية 09 بوليوز	5797	1755
99	جزء من البقعة 735 رسم عقاري 23/60707	عبد المطلب المكاي و عبد الجليل المكاي	690	86
100	جزء من البقعة 1038 مطلب التحفيظ 23/32520	مجهول	1162	149
101	جزء من البقعة 1318 رسم عقاري 23/62889	عبد المجيد بنيرة	80	3
102	جزء من البقعة 235 رسم عقاري 23/56176	عبد المجيد الروداني	2974	1070
103	جزء من البقعة 1096 غير محظوة	أحمد حقيقي	102	102
104	جزء من البقعة 1095 غير محظوة	عمر حقيقي و عبد الطيف حقيقي	80	80
105	جزء من البقعة 1097 رسم عقاري 23/11098	كبورة الحصادي	80	72
105	جزء من البقعة 726 غير محظوة	مجهول	40	40
106	جزء من البقعة 249 غير محظوة	مجهول	664	404
107	جزء من البقعة 1207 مطلب التحفيظ 104245	مجهول	905	903
108	جزء من البقعة 1210 غير محظوة	مجهول	71	27
109	جزء من البقعة 1209 غير محظوة	مجهول	75	47
110	جزء من البقعة 1208 غير محظوة	احمد كرامط	81	79
111	جزء من البقعة 1087 غير محظوة	عبد القادر التاقي	109	17
112	جزء من البقعة 1086 غير محظوة	محمد التاقي	74	74
113	جزء من البقعة 1085 غير محظوة	عبد الله نون	74	74
114	جزء من البقعة 1084 غير محظوة	يونس موفليح	79	79
115	جزء من البقعة 205 غير محظوة	نور الدين التاقي	125	122
116	جزء من البقعة 1083 غير محظوة	زهرة التاقي	126	89
117	جزء من البقعة 1082 غير محظوة	عبد القادر التاقي	130	47
118	جزء من البقعة 1081 غير محظوة	بدية بن يزة	100	2
119	جزء من البقعة 1091 غير محظوة	بويكر التاقي	67	6
120	جزء من البقعة 1092 غير محظوة	ملكية التاقي	96	73
121	جزء من البقعة 1093 غير محظوة	نور الدين التاقي	90	90
122	جزء من البقعة 1094 غير محظوة	امنة التاقي	95	95
123	جزء من البقعة 227 غير محظوة	مجهول	87	87
124	جزء من البقعة 1284 غير محظوة	مجهول	82	82
125	جزء من البقعة 1283 غير محظوة	مجهول	46	46
126	جزء من البقعة 1276 مكرر مطلب التحفيظ 23/56043	مجهول	121	94

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE FIGUIG A BOUARFA
 COMMUNE DE MAATARKA

Avis d'appel d'offre ouvert
N° :2/2021

Le Président de la commune de Maatarka annonce qui sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre concernant la location des produits suivants :

N°Marché	Date	heure	Objet	Prix de démarrage de la location	Caution provisoire
02/2021	04/10/2021	12 H	Location maisons à Maatarka n° : /34/38/40/	500,00 dhs / mois (Cinq cent dhs)	1.000,00 dhs (Mille dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau de la Régie de Recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent fournir les pièces suivantes :

- Récépissé du cautionnement provisoire dépend au marché.
- Acte d'engagement (fourni par l'administration).
- Le mode de présentation des dossier doit être conforme aux prescriptions des articles 27 ;29 et 31 du décret n°349.12.2 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Le dossier doit être soit déposé directement au bureau du directeur de la commune ; soit envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception ; soit livré directement au Président de la commission de l'appel d'offre avant l'ouverture des plis ; soit de déposer les offres électroniques via le portail des marchés publics.

Les pièces présentées doivent être celles déterminées par l'article 4 du règlement de la consultation du marché .

Pour plus d'information contacter directement le responsable de la Régie de recette

N°7622/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
 والتعليم العالي والبحث العلمي
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة
 مكناس-تطوان-زاكورة
 مديرية إقليم سيدي إفني

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 RÉGION DE GUELMMIM OUED NOUN
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis des CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux CONSULTATIONS ARCHITECTURALES suivants :

N° CA	OBJET	ESTIMATION DES TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURES OUVREURE
06/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE ET DEUX SALLES MULTIMÉDIA DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMMIM OUED NOUN	600 000,00 DIRHAMS HT (SIX CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES)	29/09/2021 à 10h00
07/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES PREFABRIQUÉES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMMIM OUED NOUN	2 700 000,00 DIRHAMS HT (DEUX MILLION SEPT CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES).	29/09/2021 à 11h00

- Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.
- Les dossiers de consultation architecturale peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

N°7623/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 29/2021

Le 05 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 3044 SUR 5,2 KM DU PK 0+000 AU PK 5+200
-PROVINCE DE NOUACEUR-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100 000 DHS (cent mille Dirhams)**.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6 274 380.00 DHS TTC (six millions deux cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt dirhams TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B1 : Travaux de terrassement routiers courants et B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement et B5 : Assises non traitées et enduits superficiels et B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement Consultation.

N°7624/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2021

Le 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3044 sur 5,2 km du PK 0+000 au Pk 5+200
-Province de Nouaceur-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3500 DHS (Trois mille cinq cent Dirhams)**.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **218 640,00 DHS TTC (Deux cent dix-huit mille six cent quarante dirham)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
CQ : contrôle de qualité	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarboné courant (GE , EB, GBB...) et CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts à faible portée, ouvrages agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable...)	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°7625/PA

CONSTITUTION SOCIETE ** MEFTAH STATION SERVICE ** SARLAU
 Siege social : 117 RUE IBNOU MOUNIR, RESIDENCE AZZARKA ,1ER ETAGE, APT 2, MAARIF CASABLANCA Aux termes d'un acte S.S.P en date du 31 /08/2021 il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : MEFTAH STATION SERVICE
 Forme : SARLAU
 Objet : La société a pour objet ce qui suit : STATION SERVICE
 Durée : 99 ans
 Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs de (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune repartis comme suit :
 - Mr. EL KHIOUAKH KHALID Titulaire de la CIN° BL44721... 1000 Parts
 Année sociale : commence le 1er janvier au 31 décembre.
 La Gérance : Est nommé comme Gérant statutaire de la société «MEFTAH STATION SERVICE» S.A.R.L.A.U : Mr. EL KHIOUAKH KHALID Titulaire de la CIN° BL44721 RC N° : 514921 CASA-BLANCA
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro 791619 LE 06 /09/2021

N° 7626/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DU RABAT SALE KENITRA PROVI PROVINCE DE SIDI SLIMANE CERCLE DE KCEIBIA COMMUNE DE KCEIBIA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 16/CK/2021
 - Le 05 Octobre 2021 à 10H30, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune Territoriale de

Kceibia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :
 « Location des Cafés au pole d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »
 - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. www.marches publics.gov.ma
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs pour chaque café.
 - le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 2.000,00 dhs par mois et Pour chaque café.
 - Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20Mars 2013) relatif aux Marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmis par voie électronique au portail des MP

N° 7627/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DU RABAT SALE KENITRA
 Il est prévu une visite de lieu le 27 Septembre 2021 à 11h00
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article, 09 du cahier de charge.

PROVI PROVINCE DE SIDI SLIMANE CERCLE DE KCEIBIA COMMUNE DE KCEIBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/CK/2021
 - Le 05 Octobre 2021 à 11 H00, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune Territoriale de Kceibia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :
 « Location d'un café-restaurant au pole d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches publics.gov.ma
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.500,00 dhs pour chaque café-restaurant.
 - le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 2.500,00 dhs par mois et Pour chaque café - restaurant.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics .
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
 - Soit les transmis par voie électronique au portail des marchés publics.
 Il est prévu une visite de lieu le 27 Septembre

N° 7628/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DU RABAT SALE KENITRA PROVI PROVINCE DE SIDI SLIMANE CERCLE DE KCEIBIA COMMUNE DE KCEIBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18 /CK/2021
 Le 05 Octobre 2021 à 11 H30, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune Territoriale de Kceibia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :
 « Location d'une piscine Communale au pole d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches publics.gov.ma
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs .
 - le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs . par mois.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
 - Soit les transmis par voie électronique au portail des marchés publics.
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Dix Huit Mille Dirhams (18 000, 00) DH,
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Trois Cent Mille dirhams (300.000,00 Dhs TTC) toutes taxes comprises
 -Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019
 Les concurrents peuvent::
 - soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité
 -- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest
 - soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 -soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la matérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 - Les concurrents doivent déposer les prospectus des prix n°1 ,2 ,3 et 4 de l'article 30 du CPS au bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest-Agadir le 04/10/2021 avant 16 H30mn
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation

N° 7630/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DU RABAT SALE KENITRA PROVI PROVINCE DE SIDI SLIMANE CERCLE DE KCEIBIA COMMUNE DE KCEIBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2021/DREPLCDSO
 Le 05. du mois d'Octobre 2021 à 09 h 30 mn, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Achat de matériel optique destinés à la concrétisation de la valorisation écotouristique du Parc National de Souss Massa, préfecture d'Inezgane Ait melloul
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Dix Huit Mille Dirhams (18 000, 00) DH,
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Trois Cent Mille dirhams (300.000,00 Dhs TTC) toutes taxes comprises
 -Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019
 Les concurrents peuvent::
 - soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité
 -- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest
 - soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 -soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la matérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 - Les concurrents doivent déposer les prospectus des prix n°1 ,2 ,3 et 4 de l'article 30 du CPS au bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest-Agadir le 04/10/2021 avant 16 H30mn
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation

N° 7630/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DU RABAT SALE KENITRA PROVI PROVINCE DE SIDI SLIMANE CERCLE DE KCEIBIA COMMUNE DE KCEIBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2021/DREPLCDSO
 Le 05. du mois d'Octobre 2021 à 09 h 30 mn, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Achat de matériel optique destinés à la concrétisation de la valorisation écotouristique du Parc National de Souss Massa, préfecture d'Inezgane Ait melloul
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.35 : Amouddou
 09.30 : Entre ciel et terre : Siri lanka
 10.30 : Yakout et Aanbar Ep 27
 11.30 : L'usine Ep 8
 12.05 : Serba Ep 8
 12.40 : Intervention des partis politiques
 12.45 : Intervention des partis politiques
 12.50 : Intervention des partis politiques
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Oyoune Ghaima Ep 2
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna Zina Ep 8
 16.20 : Dhek Aala Rassek Ep 15
 16.30 : Dhek Aala Rassek Ep 16
 16.35 : Amakin Fi dakira
 17.05 : Entre ciel et terre : Siri lanka
 18.05 : Amakin Fi dakira
 19.00 : JT en Français
 19.20 : L'usine Ep 9

19.50 : Serba Ep 9
 20.25 : Zouaji mouhal Ep 10
 20.40 : Intervention des partis politiques
 20.45 : Intervention des partis politiques
 20.50 : Intervention des partis politiques
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Une heure en Enfer
 22.45 : Alaf Mrahba
 23.40 : Intervention des partis politiques
 23.50 : Intervention des partis politiques
 23.55 : Intervention des partis politiques
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Al Madi La Yaaoude
 02.00 : Canal Atlas
 03.00 : L'usine Ep 9
 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 27
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : DAR WA DECOR
 06:50:00 : SAYIDAT SHOPPING
 07:55:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 09:00:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA
 09:35:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 09:40:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
 10:20:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 10:55:00 : SAYIDAT SHOPPING
 11:45:00 : SERIE : QISSARIYAT OUFELLA
 12:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE SUCCESS STORY OFPPT
 12:30:00 : MAGAZINE : INTERVENTIONS DES PARTIS POLITIQUES
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR

13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA
 16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
 17:10:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:35:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:40:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:20:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 19:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:00:00 : MAGAZINE : INTER-

VENTIONS DES PARTIS POLITIQUES
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:45:00 : MAGAZINE : INTERVENTIONS DES PARTIS POLITIQUES
 22:05:00 : TELEFILM : Assalha
 23:45:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:30:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:15:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
 02:15:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 03:20:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 04:25:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 05:10:00 : SERIE : Al boued al akhar

Sport

Éliminatoires du
Mondial Qatar 2022



Le choc Brésil-Argentine suspendu pour scandale sanitaire

Les retrouvailles entre Lionel Messi et Neymar avec leurs sélections ont tourné court, avec l'arrêt du match Brésil-Argentine, dimanche à Sao Paulo, sur intervention des autorités sanitaires brésiliennes, quatre joueurs argentins évoluant en Angleterre étant accusés de violer les protocoles anti-Covid.

La Fifa a confirmé dans un communiqué que cette rencontre des qualifications pour le Mondial-2022 avait été "suspendue sur décision de l'arbitre", sans préciser si elle sera reportée ou non à une date ultérieure.

Le coup d'envoi avait été donné depuis à peine cinq minutes quand la scène surréaliste s'est produite: des représentants de l'agence sanitaire Anvisa et de la police fédérale sont entrés sur le terrain pour mettre fin à la rencontre, dans la confusion la plus totale.

Les Argentins ont tenté de parlementer, mais ont fini par regagner le vestiaire, où ils sont restés pendant plus de trois heures, avant de finale-

ment quitter le stade, une heure après la délégation brésilienne.

Les joueurs de l'Albiceleste ont ensuite décollé de l'aéroport de Sao Paulo à 21H36 locales (lundi 00H36 GMT), et sont arrivés à Buenos Aires peu après minuit, avant de se rendre directement en car à leur camp de base habituel.

"Ça fait trois jours qu'on est ici, pourquoi ne sont-ils (les agents de l'Anvisa) pas venus avant?", avait auparavant demandé Messi, aux côtés de Neymar et des sélectionneurs des deux équipes, dans une vidéo de la chaîne argentine TyC en pleine confusion.

"A aucun moment nous n'avons été informés que (les quatre joueurs) ne pourraient pas jouer le match. Nous voulions jouer, et les Brésiliens aussi", a déclaré pour sa part le sélectionneur argentin Lionel Scaloni, cité sur le compte Twitter de la fédération argentine.

Quelques heures avant le coup d'envoi, l'Anvisa avait pourtant annoncé dans un communiqué avoir



recommandé aux autorités locales de l'Etat de Sao Paulo que les quatre footballeurs soient "placés immédiatement en quarantaine" pour avoir fourni de "fausses informations" dans le formulaire d'entrée au Brésil.

Selon l'agence sanitaire, Giovanni Lo Celso (Tottenham), Emiliano Buendia (Aston Villa), et Cristian Romero (Tottenham) auraient omis de signaler qu'ils avaient séjourné au Royaume-Uni lors des quatorze derniers jours précédant leur arrivée.

Le président de l'AFA a pour sa part nié tout "mensonge" de la part des joueurs.

Une ordonnance ministérielle datant du 23 juin interdit l'entrée sur le territoire brésilien à toute personne étrangère venue du Royaume-Uni, d'Inde ou d'Afrique du Sud, pour éviter la propagation de variants du Covid-19.

Le Brésil est le deuxième pays au monde le plus endeuillé par la Covid-19, avec plus de 580.000 morts.

Le communiqué de l'Anvisa faisait état d'un "risque sanitaire grave", interdisant aux joueurs de "prendre part à toute activité et de demeurer sur le territoire brésilien".

Malgré cette décision, trois des quatre joueurs en question (Lo Celso, Martinez et Romero) avaient été alignés dans le onze de l'Albiceleste et avaient débuté le match.

"Nous sommes arrivés à cette situation parce que tout ce que l'Anvisa avait recommandé, depuis le début, n'a pas été respecté. (Les joueurs) avaient reçu la consigne de rester isolés dans l'attente de leur expulsion (du pays), mais ils sont allés au stade et sont entrés sur le terrain", a déclaré le directeur de l'agence sanitaire, Antonio Barra Torres, à la chaîne TV Globo.

Contrairement aux neuf Brésiliens de Premier League convoqués par le sélectionneur Tite, les quatre Argentins ont fait le voyage malgré le veto des clubs anglais, qui ont interdit à leurs joueurs sud-américains de participer à ces matches interna-

tionaux pour éviter une quarantaine à leur retour.

"Tout le monde a été pris de court. C'est un épisode lamentable, un match Brésil-Argentine est au coeur de l'attention dans le monde entier", a déploré le président par intérim de la Confédération brésilienne, Edinaldo Rodrigues.

L'attente était énorme pour ce choc, la revanche de la finale de la Copa América, qui avait vu la superstar argentine Lionel Messi remporter son premier titre en sélection grâce à une victoire 1-0 sur la Selecao, le 10 juillet dernier, au Maracana.

Cette rencontre devait opposer Messi et Neymar, coéquipiers au Paris SG depuis cet été après avoir joué ensemble pendant quatre ans au FC Barcelone (2013-2017).

Il s'agissait du duel au sommet de ces qualifications sud-américaines, les Brésiliens caracolant en tête avec 21 points et sept victoires en sept matches, suivis de l'Albiceleste (15 points).

Les grosses cylindrées d'Europe déroulent



L'Italie a de nouveau été accrochée dimanche soir par la Suisse 1-1, tandis que l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre ont déroulé, s'offrant de beaux festivals offensifs face à des

adversaires plus faibles.

Un record, mais peu de sourires sur les visages italiens au terme du match nul concédé en Suisse: si l'Italie a enchaîné un 36e match consécutif sans la moindre défaite, du jamais vu pour une sé-

lection nationale, elle a buté sur un groupe suisse dans la continuité de son Euro-2020 réussi.

Les champions d'Europe ont pourtant eu les occasions pour s'imposer à Bâle mais ils sont tombés sur un grand Yann Sommer, qui a même stoppé un penalty de Jorginho (53e). L'Italie conserve quatre points d'avance sur son dauphin suisse, en embuscade.

L'Angleterre, finaliste du dernier Euro, a elle fait le travail à domicile contre de modestes Andorrrans. Emmenés par l'ailier de Manchester United Jesse Lingard, auteur d'un doublé (18e et 78e), les "Three Lions", remaniés, ont également pu compter sur leur avant-centre Harry Kane, qui a inscrit son 40e but en sélection sur penalty (72e). Le jeune Bukayo Saka a alourdi la marque en portant le score à 4-0 de la tête (85e).

Les hommes de Gareth Southgate poursuivent la belle dynamique lancée pendant l'Euro, puisqu'ils comptent cinq victoires en autant de matches lors de ces qualifications, en n'ayant encaissé qu'un seul but pour 17 marqués.

Grâce à un carton 7-1 sur la pelouse de Saint-Marin, ponctué par un triplé d'Adam Buksa et un doublé de Lewandowski, la Pologne a pris seule la deuxième place du groupe avec dix points.

Dans le duel opposant les deux premiers du groupe E, la Belgique n'a pas tremblé contre la République Tchèque, s'envolant en tête du classement avec six points de plus que son adversaire du soir. Lukaku, Eden Hazard et Saelemaekers ont fait parler la poudre pour une victoire 3-0 des Diables Rouges.

Derrière eux, le Pays de Galles s'est positionné, et il le doit pour

beaucoup à son attaquant Gareth Bale: l'ailier du Real Madrid a inscrit les trois buts de la victoire galloise au Bélarus (3-2), dont le dernier au bout du temps additionnel, pour placer son équipe à un point de la 2e place, avec deux matches en moins.

Après sa défaite surprise contre la Suède (2-1) jeudi, l'Espagne a remis la marche avant en reprenant la première place du groupe grâce à son succès 4-0 sur la Géorgie. La Roja compte une longueur d'avance sur les Scandinaves, qui ont cependant disputé deux matches de moins qu'elle.

L'Allemagne s'est montrée autoritaire contre l'Arménie, surprenante première de son groupe après quatre rencontres. La sélection de Hans-Dieter Flick s'est emparée du fauteuil de leader, avec une démonstration offensive à Stuttgart, et une victoire 6-0.

Le Onze national a regagné le pays

La CAF se prononcera ultérieurement sur la reprogrammation du match Guinée-Maroc

L' avion transportant l'équipe nationale de football et le staff technique a quitté, dimanche soir, la Guinée à destination du Maroc, a-t-on appris auprès de l'ambassade du Royaume à Conakry. L'avion a atterri aux premières heures de lundi à l'aéroport de Rabat-Salé.

Le Onze national devait disputer un match face à la Guinée, lundi à Conakry, pour le compte de la 2^e journée (groupe I) des éliminatoires africaines du Mondial 2022, une rencontre qui a été reportée par la Confédération africaine de football (CAF) et la FIFA à cause des développements de la situation dans ce pays africain.

La CAF avait indiqué que les informations concernant la reprogrammation de cette rencontre seront communiquées ultérieurement.

"Afin d'assurer la sécurité et la sûreté des joueurs et de protéger tous les officiels du match entre la Guinée et le Maroc, prévu lundi 6 septembre à Conakry, la FIFA et la CAF ont décidé de reporter ce match", indique la CAF dans un communiqué, poursuivant que "la situation politique et sécuritaire actuelle en Guinée est très volatile et est étroitement surveillée par la FIFA et la CAF".

"Les informations concernant la reprogrammation seront communiquées ultérieurement", ajoute-t-on.

L'autre match comptant pour cette poule devait opposer, mardi à Khartoum, le Soudan à la Guinée Bissau.

Au terme de la première journée, le Maroc est en tête avec 3 points, devant la Guinée et la Guinée Bissau (1 pt chacune), alors que le Soudan est dernier sans la moindre unité.



Deux matches tests pour l'EN de futsal



L'équipe nationale de futsal affrontera aujourd'hui en amical en Lituanie son homologue du Japon, sachant qu'hier elle devait jouer la sélection du Vietnam.

Ces deux rencontres s'insèrent dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale en prévision du Mondial de la discipline, prévu du 12 septembre au 04 octobre prochain en Lituanie.

Les hommes de Hicham Dguig évolueront dans le groupe C, aux côtés des Îles Salomon, de la Thaïlande et du Portugal.

Pour rappel, le sélectionneur national avait dévoilé la liste finale des joueurs retenus pour prendre part à la phase finale de la Coupe du monde. Elle comprend plusieurs joueurs du championnat national et d'autres évoluant en Europe.

Samedi, l'équipe nationale a terminé son stage de préparation en Slovaquie, marqué par trois matches amicaux qui ont connu autant de victoires du cinq national aux dépens de la Slovaquie (4-1) et du Panama (4-3 et 3-0).

Jeux paralympiques

Les athlètes marocains ont brillé de mille feux à Tokyo

Les athlètes marocains ayant pris part aux Jeux paralympiques de Tokyo, clôturés dimanche, ont signé une participation remarquable avec 11 médailles à la clé, dont 4 en or.

Les sportifs marocains ont réussi ainsi à hisser haut le drapeau national lors de cette grand-messe mondiale du sport paralympique, après s'être illustrés à Londres et Rio de Janeiro.

La participation marocaine au pays du Soleil Levant est des plus prolifiques à travers l'histoire, d'autant plus que le Maroc a terminé à la 30^e place, sachant que le meilleur résultat des paralympiques marocains était une moisson de 7 médailles, glanées aux Jeux de 2008 et 2016.

A Tokyo, les champions marocains ont décroché 4 médailles d'or, grâce à Kamal Chentouf, Abdeslam Hili, Zakaria Derhem et Ayoub Sadni, 4 médailles d'argent par l'intermédiaire de Fouzia Ksiousi, Youssra Karim, Mohamed Amguoun et Azeddine Nouiri, tandis que Hayat El Garaa, Saïda Amoudi et l'équipe nationale de cécifoot ont offert au Royaume trois médailles de bronze.

Lors de ces Jeux, la sélection nationale de cécifoot a volé la vedette en tenant tête aux grandes nations de cette discipline, à l'instar de l'Espagne et de l'Argentine avant de s'incliner difficilement en demi-finale face au Brésil (0-1).

Dimanche, au marathon, Amine Chentouf (classe T12) a enlevé la médaille d'or de ce concours, avec un chrono de 2h 21min 43sec, signant au passage un nouveau record paralympique.



A rappeler qu'il s'agit de la 9^e participation marocaine aux Jeux paralympiques, après les éditions de Séoul-1988, Barcelone-1992, Atlanta-1996, Sydney-2000, Athènes-2004, Pékin-2008, Londres-2012 et Rio-2016.

Pour le vice-président de la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes handicapées (FRMSPH), Farid Loustik, la

persévérance et la détermination ont été la clé du succès des champions marocains aux Jeux paralympiques de Tokyo.

"La participation du Maroc aux Jeux paralympiques de Tokyo est très satisfaisante. Les champions marocains ont hissé haut le drapeau national lors de cet événement sportif majeur, en dépit des circonstances difficiles liées à l'épidémie du coronavirus que nos athlètes ont rencontrés lors de leur séjour au village olympique de Tokyo", avait-il déclaré.

A Tokyo 2020, une délégation nationale de 38 athlètes, la plus grande de son histoire, a participé à la 16^e édition des Jeux paralympiques. Elle était composée de 19 athlètes en para-athlétisme, 10 en cécifoot, 3 en dynamophilie, 3 en para-taekwondo, 2 en tennis en fauteuil roulant et d'un cycliste.

La Chine a dominé cette édition avec un total de 207 médailles, dont 96 en or, 60 en argent et 51 en bronze.

Le drapeau paralympique remis à la maire de Paris

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a reçu dimanche le drapeau paralympique des mains du président du comité international paralympique (CIP) Andrew Parsons, lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Tokyo. Cette passation de relais symbolique entre Tokyo et Paris par l'intermédiaire du CIP marque le début de la 17^e édition des Jeux paralympiques d'été, qui se dérouleront dans la capitale française entre le 28 août et le 8 septembre 2024, une première en France.

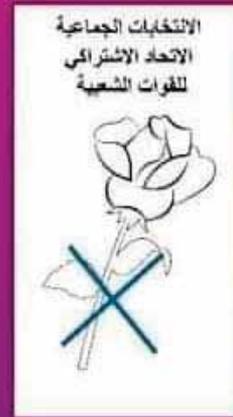
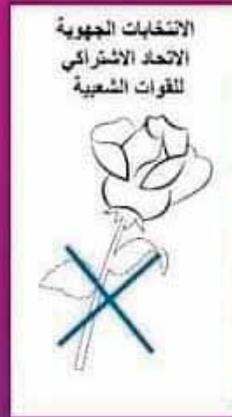
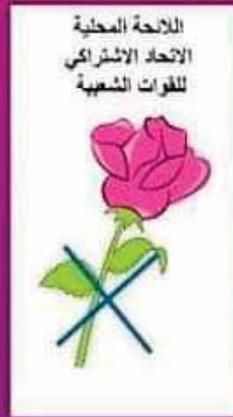
Cette cérémonie qui a débuté par l'entrée des drapeaux des 163 délégations, tourne la page de l'histoire contrariée des Jeux de Tokyo, olympiques et paralympiques, reportés d'un an et menacés jusqu'au bout par la pandémie de Covid-19. "Ces Jeux n'ont pas seulement été historiques, ils ont été fantastiques", a souligné Andrew Parsons louant les "athlètes qui ont battu les records et gagné les cœurs".

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة
رمز مرشحات و مرشحي
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية